

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau
<b>Herausgeber:</b>	Association Jean-Jacques Rousseau
<b>Band:</b>	- (2018)
<b>Artikel:</b>	Jean Laurent Garcin, un Neuchâtelois compilateur et contrefacteur de l'Emile de Rousseau
<b>Autor:</b>	Bandelier, André
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1084259">https://doi.org/10.5169/seals-1084259</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**JEAN LAURENT GARCIN,  
UN NEUCHÂTELOIS COMPILATEUR ET CONTREFACTEUR<sup>1</sup>  
DE L'EMILE DE ROUSSEAU**

*Tous ceux qui ont voulu rajeunir le langage d'un auteur  
ont travaillé pour les lecteurs superficiels  
qui ne leur en ont su aucun gré,  
et les bons esprits se sont tenus à l'original.*

*Les devoirs ainsi que les vérités de la religion naturelle  
doivent toujours aller avant ceux de la Révélation.*

(Théophile Rémy FRÊNE,  
*Cléobule ou Pensées diverses d'un pasteur de campagne*)<sup>2</sup>

Les brûlots de Jean Jacques Rousseau ont provoqué des réactions à nulle autre pareille, sinon à propos de son plus redoutable ennemi, Voltaire. A cet égard, *Emile* et *Le Contrat social* méritent une attention particulière: à cause de leur postériorité et, dans le même temps, par le succès rencontré et par la haine que ces ouvrages ont engendrée à l'égard de leur auteur.<sup>3</sup>

En un temps où le livre et le libraire ne sont pas protégés contre le plagiat, les contrefaçons tout comme les compilations

\* Remarque liminaire: nous avons procédé à la modernisation de tous les documents, y compris ceux extraits de la littérature secondaire, pour ce qui concerne l'orthographe du lexique commun uniquement.

<sup>1</sup> La double qualité s'impose à propos de Garcin en ce sens qu'il participe à la fois à la reproduction d'une œuvre littéraire au préjudice de l'auteur et à la réunion en un seul corps d'extraits de divers auteurs.

<sup>2</sup> Publié à titre posthume en 1807, édition critique par André Bodelier et Pierre Bühler: Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, 2016.

<sup>3</sup> Raymond Trousson, *Rousseau et sa fortune littéraire*, Paris, Nizet, 1977; *Jean-Jacques Rousseau jugé par ses contemporains*, Paris, Champion, 2000.

jouent un rôle non négligeable. Dans certains cas, elles participent à la diffusion de la pensée des auteurs. Leur existence manifeste le succès des ouvrages; les compilations mettent en valeur des points de rupture avec l'œuvre originale. Divers travaux nous ont permis de côtoyer un de ces contrefacteurs et compilateurs, «effrontés pillards» de textes que détestait Rousseau, Jean Henri Samuel Formey (1711-1797). Polygraphe, traducteur et secrétaire «éternel» de l'Académie berlinoise, ce pasteur, fils de huguenot, a correspondu avec savants et lettrés de la Suisse protestante, avec des Neuchâtelois également.<sup>4</sup> Parmi ces épistoliers du cru, on déniche un collaborateur de Formey, contrefacteur et compilateur oublié de l'*Emile*, Jean Laurent Garcin, précepteur en fonction aux Provinces-Unies, alors familier de Belle de Zuylen, la future Isabelle de Charrière.<sup>5</sup>

<sup>4</sup> André Bandelier, *Des Suisses dans la République des Lettres. Un réseau savant au temps de Frédéric le Grand*, Genève, Slatkine, 2007. Pour les Neuchâtelois, consulter également Thierry Christ, «‘Nous sommes tous faits pour avoir des obligations’. Correspondance savante et stratégies familiales à l'exemple des relations épistolaires entre la famille de Chambrier et Jean-Henri-Samuel Formey (1763-1786), dans *La correspondance savante et familiale en Suisse romande aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Philippe Henri et Jean-Pierre Jelmini (dir.), Neuchâtel, Alphil, 2006, p. 161-189.

<sup>5</sup> Je dois à Marie-Christine Kok-Escalante, Madeleine van Strien-Chardonneau et Kees van Strien l'essentiel de mes informations sur la Hollande et cette fréquentation peu connue. Le dernier est l'auteur de *Isabelle de Charrière (Belle de Zuylen), early writings: new material from dutch archives*, Louvain, Peeters, 2005. Isabelle de Charrière/Belle de Zuylen, *Œuvres complètes*, Amsterdam, van Oorschot ne font qu'une seule mention de Garcin: t. I, 1979, p. 179, lettre 89, au baron Constant d'Hermenches, 11 et 15 mai 1764: «Demandez à Bentinck l'épître de Garcin et ma réponse, les portraits de Zelide, l'épître à M<sup>e</sup> Hasselaer, dites qu'on vous a parlé de tout cela en Suisse.»

*Un gouverneur qui aspire à la reconnaissance de la  
République des Lettres*

Jean Laurent Garcin a été baptisé à Neuchâtel le 19 mai 1733. Il est le fils de Marguerite Maystre, épousée à Genève en 1731, et de Laurent Garcin, médecin-naturaliste d'origine huguenote qui a obtenu le droit de bourgeoisie à Neuchâtel l'année suivante. Le père, membre honoraire de la Royal Society de Londres et correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris, est connu pour ses voyages ibériques au service d'un régiment hollandais, puis pour ses missions asiatiques au profit de la Compagnie des Indes orientales et ses connaissances botaniques. Linné lui a dédié le genre *Garcinia*, arbre originaire des Moluques, de la famille des Guttifères. Garcin père est l'un des premiers à avoir établi des relevés météorologiques systématiques. Il a livré quantité d'articles au *Grand Dictionnaire de commerce*, au *Journal helvétique* et, en anglais, aux *Philosophical Transactions*.<sup>6</sup>

La notoriété du père semble avoir écrasé son fils, envoyé à Mulhouse «en change», cette pratique économique pour apprendre la langue du voisin. Jean Laurent étudie ensuite la philosophie et la théologie à Genève, où il est admis comme proposant le 4 avril 1753. L'amitié de Jacob Vernes et de Paul Moulton, théologiens protestants bien connus des rousseauistes, favorise une première participation à la République des Lettres. De retour en pays neuchâtelois après avoir été consacré le 17 août 1757, Garcin collabore au *Choix littéraire* de Vernes.

<sup>6</sup> Muriel Collard, «L'âge d'or de la météorologie dans le *Mercure suisse* et le *Journal helvétique*: les observations du docteur Garcin», dans *Lecture du Journal helvétique 1732-1782*, Séverine Huguenin et Timothée Léchot (éd.), Genève, Slatkine, 2016, p. 269-289; Marcel S. Jacquat, «Laurent Garcin, médecin-chirurgien, naturaliste (1683-1752), dans *Biographies neuchâteloises*, Michel Schlup (dir.), Tome 1, Hauterive, Attinger, 1996, p. 103-109; *Encyclopédie d'Yverdon*, article Garcin, Laurent, (N), Hist. Litt.; *Dictionnaire historique de la Suisse*, Volume 5, p. 376-377, articles de Jean-Daniel Candaux et de Jean Wüest; Fiche biographique, avec les articles du *Journal helvétique* sur le site <http://lumieres.unil.ch/fiches/bio/468/>.

Publié par les frères Philibert, ce trimestriel genevois est dévolu à la traduction de l'anglais, à la compilation de l'*Encyclopédie* parisienne et à celle d'auteurs contemporains.<sup>7</sup> Très vite entrent en concurrence chez Garcin le lettré, attiré par la poésie, et l'ecclésiastique, qui ne manque pas de convictions chrétiennes mais qui est dépourvu de vocation pour exercer le pastorat au quotidien, de plus à la campagne. Ambitieux, il manifeste le désir d'être publié dans le *Mercure de France*, mais dédaigne les presses neuchâteloises. A Vernes, à propos de son poème *Pouvoir de l'éloquence*: «Je crois que mes éloges n'ont pas droit de vous flatter. Enfin vous ne m'empêcherez pas de m'en dédommager dans le *Mercure de Paris* où j'avais dessein de l'envoyer. Soyez sûr qu'il ne tombera pas dans la rapsodie helvétique. Je préférerais l'obscurité la plus affreuse, à l'ignominie d'être imprimé des mains de M. Droz».<sup>8</sup>

Garcin assume d'abord avec réticence la suffragance de l'église de Fleurier. Nommé dans cette paroisse du Val-de-Travers le 5 octobre 1757, mais vite lassé du métier et des querelles locales sur l'éternité des peines, il obtient la permission de s'absenter du pays «pendant trois mois, en raison de sa santé» dès le mois d'août suivant et part pour Paris, où il séjourne six mois. En décembre 1758, il a cherché sans succès à rencontrer Rousseau, avec l'appui du commis genevois François Coindet: «Mon cher Coindet, je ne refuse point dans son temps la visite de M. Garcin et je suis d'avance obligé de l'intention: Mais quant à présent ne m'amenez personne, je

<sup>7</sup> Unger, J.M., *Der «Choix littéraire» (1755-1760). Eine Genfer Zeitschrift des 18. Jahrhunderts*, Köln, D.M.E. Verlag, 1986.

<sup>8</sup> Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Ms Fr. 296, f<sup>os</sup> 142-143, s.l., s.d. [mars 1757]. Le poème a paru dans le t. X du *Choix littéraire*. Avant les Fauche et la Société Typographique, les Droz ont dominé la production typographique à Neuchâtel. Outre le *Mercure suisse*, à l'imprimerie Droz est attachée l'édition du *Droit des gens* d'Emer de Vattel (*Le livre neuchâtelois 1533-1983*, Michel Schlup et Pierre-Yves Tissot (dir.), Neuchâtel, 1983, p. 36).

vous en prie, vous en verrez la raison quand vous serez ici.»<sup>9</sup> En janvier 1759, la Classe des pasteurs neuchâtelois lui accorde une prolongation de congé de trois mois, qu'il ne respecte pas. En juillet 1760, on l'informe que la Compagnie, indignée de sa conduite et des vains prétextes qu'il invoque, prend le parti de «l'abandonner totalement à lui-même, se réservant de le juger à la rigueur si jamais il revient à elle». <sup>10</sup> De son séjour dans le Val-de-Travers reste une épître de quelque 650 vers de sept syllabes, *La Ruillière*, publiée en 1760 chez Lambert à Paris: «*Mille campagnes riantes, / Mille coteaux fortunés, / Offrent aux yeux étonnés / Des peintures ravissantes. / Dans la longueur du vallon, / Au milieu coule la Reuse, / Que le plus rare poisson / La truite a rendu fameuse. [...] Dans un coin plus humblement, / Fleurier, avec fondement, / Craint fort que je ne le chante. / C'est là que pendant six mois, / D'un exil involontaire, / J'ai subi les dures lois* ». <sup>11</sup>

Après le séjour parisien, on retrouve Garcin aux Provinces-Unies.<sup>12</sup> Le français, langue de distinction du groupe social dominant, lui offre une condition. Précepteur chez le secrétaire de la ville d'Amsterdam, Abraham Calkoen, qui habite Keizersgracht, un des célèbres canaux de la ville, il s'occupe de Nicolaas, un futur échevin. Il poursuit, entre autres, son activité

<sup>9</sup> Correspondance complète de Jean Jacques Rousseau, R. A. Leigh (éd.), Genève, puis Banbury-Oxford, 1965-1986 (plus loin, CC), lettre 750, Rousseau à François Coindet, 7 décembre 1758.

<sup>10</sup> Neuchâtel, Archives de l'Etat, FG – 226, renseignements biographiques sur fiches tirés des registres paroissiaux et des actes de la Classe.

<sup>11</sup> Compte rendu dans le *Journal encyclopédique*, 15 mars 1760, II-III, p. 145. Les Ruillières (1103 m d'altitude) désignent une ferme et domaine de montagne neuchâtelois au S.-E. de Couvet sur un petit plateau longeant la frontière vaudoise. Les extraits du poème sont repris de F-A-M. Jeanneret et Bonhôte, *Biographie neuchâteloise*, Tome premier, Le Locle, Courvoisier, 1863, p. 381.

<sup>12</sup> Soit l'ancienne République des Sept Provinces-Unies ou Pays-Bas septentrionaux, improprement dit la Hollande, terme trop limitatif que nous nous permettrons tout de même d'utiliser comme les documents des contemporains nous y invitent.

de journaliste. Avec l'ex-jésuite Jean-Baptiste Robinet, auteur du livre matérialiste *De la nature* et un des inventeurs du terme «anthropologie»,<sup>13</sup> il assure la continuation du *Journal étranger*, titre qui a cessé de paraître en France. Evert van Harreveld édite ce mensuel qui se concentre sur la littérature publiée hors de France.<sup>14</sup> Garcin fréquente aussi une élite cosmopolite avide de nouveautés anglaises. Il traduit en prose les *Nuits* de Edward Young, rangeant sa traduction parmi «les belles infidèles»: «Je retrancherai tout ce qui blessera le goût, et je ne dis point que je ne substitue quelquefois mes propres idées pour adoucir un peu le génie d'ombre de cet Anglais.»<sup>15</sup> Il se livre volontiers à la pastorale et à l'alexandrin : *Pour Flore et pour Doris plus d'un amant s'enflamme: / L'une et l'autre ont reçu divers présents des cieux; / La beauté de Doris est toute dans son âme, / Et la beauté de Flore est toute dans ses yeux.*<sup>16</sup> Par ailleurs, il prépare son œuvre majeure, une anthologie, les *Odes sacrées ou les Pseaumes de David en vers françois. Traduction nouvelle par divers auteurs*, qu'il dédiera à l'académicien et poète Le Franc de Pompignan.<sup>17</sup>

<sup>13</sup> Robinet ne semble pas non plus étranger au monde du préceptorat. Il a publié chez Harreveld à Amsterdam en 1763 une *Grammaire françoise extraite des meilleurs grammairiens françois, ou Dialogue entre un grammairien et son élève*.

<sup>14</sup> Article supplémentaire au *Dictionnaire des journalistes*, de Jean Sgard, sur l'Internet de Kees van Strien: «Jean-Laurent Garcin (1733-1781)» (avec une bibliographie abondante, d'après le tapuscrit de l'auteur).

<sup>15</sup> Lausanne, Bibliothèque cantonale et universitaire, MS 102/1-55, f°<sup>os</sup> 28-29, Garcin à Paul Moulton, [Leyde, avant le 31 mai 1764]. Edward Young (1683-1765), auteur des *Night Thoughts* (1742), «rêveries nocturnes».

<sup>16</sup> «Flore et Doris. Chanson traduite de l'anglais», dans *Journal étranger combiné avec L'Année littéraire*, avril 1762, p. 564-565, auteur non identifié chez Kees van Strien, *op. cit.* Est-ce repris d'un poème de Fordyce, cité dans Genève, BPU, Ms Fr. 296, f°<sup>os</sup> 136-137, Garcin à Vernes, s.l., s.d., [juin 1757] ?

<sup>17</sup> L'édition de Garcin comprend plus d'une trentaine de traductions de son cru. Jean Jacques Le Franc, marquis de Pompignan, avait publié en 1734 *Poésies sacrées sur divers sujets*, révisées en 1763 sous le titre *Poésies sacrées et philosophiques tirées des Livres saints*.

Tôt ou tard, en 1762 au plus tard, la future madame de Charrière a dû rencontrer Garcin. On a un portrait précoce de Garcin aux Provinces-Unies du gouverneur Claude de Salgas: «Je suis persuadé que c'est un fort aimable garçon et comme tel je vous sais bon gré de l'avoir pris en affection. Je vois que ce qui vous plaît en lui c'est qu'il est agréable en compagnie, et qu'il a des talents propres à se faire rechercher. Vous voyez par là combien un caractère ouvert et prévenant et un esprit orné sont propres à nous concilier l'amitié des personnes même qui nous sommes [sic] les plus étrangères.»<sup>18</sup> Tôt ou tard, Belle de Zuylen a dû profiter de conseils littéraires sollicités. Les personnages de mentors seront nombreux dans la fiction de celle qui est devenue Isabelle de Charrière par mariage. Au vu de ses productions poétiques et de son activité de journaliste, Garcin était le guide approprié pour une débutante en littérature.

En témoigne ce premier poème conservé de Belle, *A Monsieur ... avec des vers: En vous montrant ces vers, Damon* [Garcin, comparé à ce pythagoricien de Syracuse qui se porta caution du retour de son ami Pythias, condamné à mort par le tyran Denys le Jeune], *j'ai quelque peur, / On vous dit fort bon juge et même bon auteur. / Pour moi, novice encore, j'exerce peu ma Muse, / Au pied du mont sacré quelquefois je m'amuse.*

De l'année suivante date leur dialogue versifié, l'*Epître à Mademoiselle de Z...* (datée d'Amsterdam, 1<sup>er</sup> mars 1763) et la *Réponse de M<sup>lle</sup> de Z. à l'Epître de M. Garcin.*

Cent septante lignes, octosyllabes ou alexandrins, chez un Garcin énamouré semble-t-il pour une nouvelle Julie, la Julie d'Arnonville du conte moral *Le Noble*, un Garcin vantant le séjour helvétique à la jeune fille, «celui des Rousseau, Haller et Voltaire», et regrettant de ne pas être son Valaincourt, l'amant de la première œuvre publiée de Belle: *Vous admirer, vous avoir lue, / C'est là l'ouvrage d'un moment: / Vous adorer,*

<sup>18</sup> A Willem Boreel, 7 août 1759, extrait fourni par Kees van Strien, ainsi que les poèmes qui suivent.

*vous avoir vue, / Se fait encore plus promptement.* On notera que le poème indique le lieu de leur rencontre – la première ? – chez «la longue Suzon», Susanna Elisabeth Hasselaer, amie de Belle et femme du bourgmestre d'Amsterdam.

Cent dix vers de même facture chez Belle de Zuylen pour saluer l'auteur des *Odes sacrées* en gestation et répondre par une prudente fin de non-recevoir à l'homme affublé d'un «colossal» strabisme: *Laissant les saints accords de la pompeuse lyre, / Qui d'un Dieu tout puissant célébrait la grandeur, / Les sublimes beautés, qu'en l'ouvrage on admire / Et les bienfaits du Créateur, / Vous descendez à moi ! ...* pour déclarer finalement *Je crois bien, à la vérité, / Qu'aucun essor du tudesque génie / Jamais à la postérité / Ne dira qu'elle fut Julie. / Mais si mon nom est mal chanté, / Mon cœur en sera plus tranquille, / Ma vertu plus en sûreté, / Et le devoir bien plus facile.*

Selon toute vraisemblance, la fréquentation de Garcin explique que tant *Le Noble*<sup>19</sup> que l'*Epître à Mademoiselle de Z.* ont paru d'abord dans le *Journal étranger combiné avec L'Année littéraire* chez van Harreveld à Amsterdam. A Leyde, Garcin reste proche d'amis de Belle et de son frère Ditie: les Boreel, cousins germains des Munter, James Harris ... Si bien que c'est encore lui qui procure en 1765 cinq vers à Willem Boreel «pour mettre sous le portrait de M<sup>lle</sup> de Zuylen».<sup>20</sup>

A la recherche d'un autre emploi, Garcin s'est déterminé dans l'intervalle pour le poste de gouverneur. Dès 1763, il accompagne les frères Gerard et Willem Munter et leur ami Nicolaas Warin, tous étudiants en droit, à l'Université de Leyde, lieu où Garcin père a séjourné un an pour se perfectionner auprès du fameux Hermann Boerhaave, son maître en

<sup>19</sup> *Le Noble* connut d'abord une édition pré-originale dans le *Journal étranger* en juin 1763, puis une édition publiée séparément la même année, corrigée par Belle. Voir *Œuvres complètes*, op. cit., t. 8, 1980, p. 11 sq. amendées par Kees van Strien.

<sup>20</sup> Claude de Salgas à Willem Boreel, 13 octobre 1765, extrait fourni par Kees van Strien.

médecine et botanique.<sup>21</sup> Garcin fils loge «sur le Papengracht» chez Johannes Martinus Slijffers, un tailleur de confession catholique. Il ne dédaigne pas la prédication occasionnelle. Mais il continue de se plaindre de la Hollande et des Hollandais: «Ce Leyde où me voilà confiné est ce qu'on appelle je crois, une Université, mais la plate chose qu'une Université ! Ces Professeurs ne sont que des crânes calcinés dans l'alambic scolaire, et jamais hommes ne posséderont mieux le don d'enseigner sans instruire. Tu peux juger de ce que sont les écoliers sous de tels maîtres; ils passent les nuits, mais ce n'est pas à étudier, ils ont passé une des dernières à enduire du haut en bas de poix résine trois maisons bourgeoises de la ville. Tel est le peuple que je fréquente, et au milieu duquel il y a comme tu vois beaucoup à profiter. Les boutiques de libraires sont encore une chose curieuse; tu sais que je ne suis pas tout à fait ignorant dans l'histoire littéraire: or je te proteste que de trente livres qui tombent ici sous mes yeux, il n'y en a pas deux dont je connaisse le simple titre. Ce sont tous des livres reliés en parchemin, et où la rouille de l'Antiquité est d'un caractère à faire reculer le nez de son plus respectueux adorateur, ou bien des écrits allemands d'une taille et d'un poids qui forceront bientôt les possesseurs à les enfermer dans des magasins comme des masses immeubles; semblables à ces lourdes massues de nos anciens Suisses, qui ne sont plus propres aujourd'hui qu'à orner un Arsenal. <Or> Les magasins de nos libraires sont des champs hérissés de latin, de grec, d'hébreu, de syriaque, d'hollandais, d'allemand, etc. vous y trouverez cinquante éditions de Virgile, mais vous n'en trouverez pas une de Montesquieu.»<sup>22</sup>

<sup>21</sup> Les frères Munter, qui font partie de l'élite amstelodamoise, ont tous deux obtenu leur doctorat en droit à Leyde, Gerard le 30 octobre 1767, Willem le 16 juillet 1768.

<sup>22</sup> Lausanne, BCU, Ms 102, f<sup>os</sup> 26-27, à Paul Moulou, Leyde, s.d. [fin 1763 – début 1764]. Voir André Bandelier, «Des gouverneurs et gouvernantes suisses dans les Provinces-Unies au siècle des Lumières», dans *Belle de*

Cependant, Garcin gagne dans ce nouveau séjour la possibilité de participer pleinement à la vie intellectuelle internationale, notamment nordique. Car il n'est pas moins vrai qu'au-delà des presses périphériques qui permettent de contourner la censure française, les pasteurs huguenots d'Allemagne trouvent, en les libraires hollandais, des intermédiaires habituels pour leur publication.<sup>23</sup> C'est le cas de Jean Henri Samuel Formey, personnage trop longtemps négligé de la République des Lettres, intermédiaire entre les deux structures réticulaires de la communication savante à l'âge classique, soit le réseau académique et le réseau des gens du livre et de la presse.<sup>24</sup>

Zuylen / Isabelle de Charrière. *Education, création, réception*, Suzan van Dijk (dir.), Amsterdam - New York, Rodopi, 2006, p. 103-123.

<sup>23</sup> *Journalisme et République des Lettres. L'élargissement vers les «pays du Nord» au dix-huitième siècle*, Amsterdam & Utrecht, APA-Holland University Press, 2009. Voir notamment l'article de Christiane Berkvens-Stevelinck, «La librairie française à Berlin: le rôle de la diaspora huguenote et de la librairie hollandaise», p. 169-196.

<sup>24</sup> Jens Häseler, «Jean Henri Samuel Formey – L'homme à Berlin», dans *Les grands intermédiaires culturels de la République des lettres*, Paris, Champion, 2005, p. 413-434.

*Il compilait, il compilait, il compilait ...*<sup>25</sup>

Un terme peut caractériser une part importante de l'œuvre, à vocation éducative, du secrétaire perpétuel de l'Académie berlinoise, par ailleurs professeur de philosophie au Collège français, le terme d'«abrégé»: *Abrégé de toutes les sciences*, *Histoire abrégée de la philosophie*, *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, *Abrégé de physique*, *Abrégé de l'histoire universelle*. Associé à la *Bibliothèque germanique* dès 1733, Formey a collaboré aux grands journaux européens franco-phones. Il est avec Jean Luzac le fondateur de la *Bibliothèque impartiale*, éditée à Leyde. Il a publié en Hollande plus d'une vingtaine de manuscrits de son cru. Adepte de la philosophie de Leibniz et de Christian Wolff, il a constamment cherché à concilier héritage chrétien et science dans son œuvre, à l'instar des savants genevois.<sup>26</sup> Ses convictions ont concouru naturellement à ce que le chemin de «ce prétentieux pygmée» rencontre ceux des «géants du parti philosophique». Dès les années 1740 et 1750, il s'en est pris à tout ce qui fait la chronique littéraire scandaleuse. Dans des éditions berlinoises et néerlandaises, il a livré un *Anti-Saint-Pierre, ou Réfutation de l'éénigme politique de l'abbé de Saint-Pierre* en 1742. Il s'est attaqué à Diderot par des *Pensées raisonnables opposées aux «Pensées philosophiques»*; avec un *Essai de critique sur le livre «Les mœurs»*, de Toussaint, en 1749 et, l'année suivante, par une *Lettre*

<sup>25</sup> Etude précise de Formey compilateur de l'*Essai analytique sur les facultés de l'âme* et de la *Contemplation de la nature*, de Charles Bonnet, chez Christian Sester: «"Un léger précis de mes remarques ..." ou Bonnet critique du *Dictionnaire instructif* de Formey», dans *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne*, Jean-Daniel Candaux, Alain Cernuschi, Clorinda Donato et Jens Häseler (éd.), Genève, Slatkine, 2005, p. 69-87.

<sup>26</sup> *Lettres de Genève (1741-1793) à Jean Henri Samuel Formey*, André Bodelier et Frédéric S. Eigeldinger (éd.), Paris, Champion, 2010.

*de M. Gervaise Holmes à l'auteur de la «Lettre sur les aveugles».*<sup>27</sup>

Rousseau ne fut pas épargné. Formey n'a pas résisté à la tentation de réfuter les deux *Discours* de Jean Jacques. Il est l'auteur anonyme de l'*Examen philosophique de la liaison réelle qu'il y a entre les sciences et les mœurs, dans lequel on trouvera la solution de la dispute de M. J.-J. Rousseau avec ses adversaires sur la question proposée par l'Académie de Dijon*, paru d'abord dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin de 1753. Dans sa recension du *Discours sur l'inégalité*, il exprime ses réticences: «chacun [des ouvrages de Rousseau] est une nouvelle batterie contre les sciences, les arts, et le plan actuel de la société». Pourtant, il est séduit par la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*. Et, en 1759, persuadé qu'il peut faire servir un tel génie à la défense de la vérité et de la religion, il fait imprimer la *Lettre de J.-J. Rousseau à M. de Voltaire. Le 18 août 1756* dans ses *Lettres sur l'état présent des sciences et des mœurs*, avec, comme à son habitude, un petit nombre de notes sous le texte. Il est ainsi indirectement à l'origine de la rupture définitive entre les deux écrivains majeurs du siècle. A cette invite à le ramener à ses principes, Rousseau répond: «Je ne puis pas faire que je croie ce que je ne crois pas, et que je ne croie pas ce que je crois».

Quant aux grandes œuvres du début des années 1760, aucune ne fut négligée par le «religionniste», un mot de l'abbé Trublet, que Garcin fils a fréquenté à Paris. *L'Esprit de Julie*, extraits choisis de *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, le best-seller du siècle, fait l'objet de la part de Formey de deux éditions françaises et d'une édition allemande à Berlin en 1762-1763. Pour le contrefacteur, on évite par là «à la société, et particulièrement à la jeunesse» une lecture plus dangereuse que

<sup>27</sup> Voir la «Bibliographie des écrits de Jean Henri Samuel Formey», établie par Rolf Geissler, dans *La Correspondance de Jean Henri Samuel Formey (1711-1797): inventaire alphabétique*, Jens Hässler (dir.), Paris, Champion, 2003, p. 427 sq.

celle «des écrivains déclarés pour l'irréligion». Comme à chaque fois, quelques notes corrigent les «extravagances» d'un philosophe qui met la sensibilité au-dessus de la raison. Surtout, dans le roman de Jean Jacques, «on y lit le pour & le contre; les deux causes sont plaidées avec art; & comme celle de l'erreur ou du vice a souvent un Avocat secret dans le cœur du Lecteur, on est beaucoup plus affecté par les mauvaises raisons que par les bonnes. [...] Julie, toute admirable qu'elle est, aurait dû demeurer dans le cerveau d'où elle est sortie parée de tous ses charmes. Il fallait faire une Julie imitable & digne d'être imitée [...] j'ai pris soin de n'en rien tirer qui ne pût entrer dans la composition d'un miel pur & exquis.»<sup>28</sup> Rousseau, qui avait emprunté des éléments à Formey, notamment sa discussion sur le suicide, n'a apparemment pas bronché dans un premier temps.<sup>29</sup>

Le Berlinois avait lui-même anticipé ses futures batailles: «Oter à l'homme la religion & la législation; c'est arracher un enfant du sein de sa nourrice, pour le laisser périr au milieu des déserts les plus arides. [...] Tout gouvernement est en droit de proscrire, c'est-à-dire, de prohiber toutes les doctrines qu'il juge contraires au bien public. Cela est aussi vrai à Constantinople qu'à Paris. Il est aussi déraisonnable de combattre le mahométanisme que le christianisme, dès qu'on n'a que l'irréligion à y substituer.»<sup>30</sup> Formey, huguenot de seconde génération, s'engage en philosophe protestant proche de l'Aufklärung allemande. Désirant favoriser l'application de principes rationalistes à la morale, il en tire des conclusions pour une éducation chrétienne qui ne pouvaient qu'aboutir à la critique

<sup>28</sup> *L'Esprit de Julie ou Extrait de la Nouvelle Héloïse*, Berlin, Jean Jasperd, 1763, Avertissement, p. III-IV.

<sup>29</sup> Le paragraphe est fondé sur «Formey, Jean Henri Samuel (Berlin 1711 – Berlin 1797)», dans *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, Raymond Trousson et Frédéric S. Eigeldinger (dir.), Paris, Champion, 1996, p. 346-348, article d'André Bandelier.

<sup>30</sup> S. Formey, *Souvenirs d'un citoyen*, «A Berlin, chez François de La Garde, libraire», 1989, Tome second, p. 123 et 125. A Rousseau, Berlin, 7 juillet 1760.

des thèses de l'*Emile*.<sup>31</sup> Pour un pasteur enfin, le cœur de l'*Emile* restait la *Profession de foi du Vicaire savoyard* au Livre IV: «voyez le spectacle de la nature, écoutez la voix intérieure»; «ôter les miracles de l'Evangile et toute la terre est aux pieds de Jésus-Christ». <sup>32</sup> Ce théisme de Rousseau, vu comme le zélateur de la religion naturelle, peut être considéré comme le précurseur de la théologie libérale du XIX<sup>e</sup> siècle chez les réformés, préparée par l'orthodoxie éclairée dispensée à l'académie de Genève. Le libre examen de l'Ecriture est consubstantiel à la tradition réformée. Depuis le tournant du siècle précédent, les théologiens s'étaient mis incontestablement à valoriser la théologie naturelle au détriment de la théologie révélée. «On ne peut se départir de l'impression que Jean-Jacques osa surtout dire tout haut ce que le "socinianisme honteux" de certains Genevois, pour reprendre l'expression de D'Alembert, n'osait affirmer publiquement». <sup>33</sup> Le manque de compréhension à son égard ne pouvait que s'accentuer chez le Berlinois, malgré le refus des thèses matérialistes que contenait la *Profession*. Dès la fin des années 1740, Formey avait affirmé la nécessité de la Révélation, là où à Genève on avait adouci son caractère obligatoire en utilisant le terme d'*utilité*.<sup>34</sup>

<sup>31</sup> Jens Hässeler, «Samuel Formey, pasteur huguenot entre Lumières françaises et Aufklärung», dans *Dix-huitième siècle*, n° 34, 2002 [paru en 2003], p. 239-247.

<sup>32</sup> *Profession de foi du Vicaire savoyard*, éd. Pierre-Olivier Léchot, p. 58 et 152. Voir note suivante.

<sup>33</sup> Pierre-Olivier Léchot, «Ce que le Vicaire doit à Calvin», introduction à Jean-Jacques Rousseau, *Profession de foi du vicaire savoyard*, Genève, Labor et Fides, 2012.

<sup>34</sup> «Essai sur la nécessité de la Révélation» et «Lettre à Messieurs les Auteurs de la nouvelle Bibliothèque Germanique sur la nécessité de la Révélation [pour servir d'apologie à l'Essai, vieux d'«environ deux ans»; lettre datée du 21 juin 1748]», dans *Mélanges philosophiques* par M. Formey, Tome second, «A Leide, de l'imp. d'Elie Luzac, Fils», 1754, p. 289-309 et 310-330.

*Un correcteur de l'Emile chrétien*

Jean Laurent Garcin pouvait lui aussi se targuer d'une solide expérience de compilateur, grâce à son édition des *Odes sacrées*. Comme le démontre Jean-Daniel Candaux,<sup>35</sup> après les versions révisées de Clément Marot et Théodore de Bèze, la seule vraie innovation en ce domaine au XVIII<sup>e</sup> siècle avait été de constituer une anthologie des meilleurs psaumes disponibles en version française. Sur ce plan, Garcin avait été précédé dès 1751 par «un obscur compilateur catholique-romain rattaché à la Sorbonne», Monchablon, empruntant en particulier à Louis Racine et à Jean-Baptiste Rousseau.<sup>36</sup> C'est le Monchablon corrigé et augmenté de 1762 que Garcin avait en mains pour composer son florilège de 1764, ouvrages tous deux complétés d'«une gerbe de cantiques». Le Neuchâtelois a usé d'abord de ses qualités de journaliste et de poète-traducteur pour donner des échantillons de ses propres versions dans divers périodiques. Finalement, le recueil publié compte pour plus de la moitié des psaumes identiques à ceux du Français, le reste étant puisé chez des contemporains, Pierre de Bologne et Le Franc de Pompignan, ou étant constitué d'un apport original de 37 traductions du compilateur, soit un quart d'inédits. Ainsi, Garcin, précepteur et pasteur réformé, descendant de réfugié huguenot, méprisant pour les anciens psalmistes français (il évoque «la gothique naïveté de Marot»), a produit étonnamment une anthologie marquée par le caractère catholique-romain de sa sélection.

<sup>35</sup> «Les deux anthologies de psaumes du siècle des Lumières (Monchablon, 1751-1762; Garcin, 1764-1781)», dans *Cahiers Roucher – André Chénier. Etudes sur la poésie du XVIII<sup>e</sup> siècle*, N° 24/2005, p. 165-192. A l'impression, un article de Timothée Léchot, «Le salut de la poésie française: Jean-Laurent Garcin et la traduction des psaumes au XVIII<sup>e</sup> siècle», dans *Graphè*, Arras, N° 28, 2018, p. 155-170 «(33 traductions personnelles)».

<sup>36</sup> Les deux éditions de Monchablon chez Desaint et Saillant à Paris. Seconde édition: *Les Psaumes et les principaux cantiques mis en vers par nos meilleurs poètes, recueillis par E. J. Monchablon, Maître ès-Arts et de Pension, de l'Université de Paris*.

La rencontre épistolaire de Garcin et de Formey s'est effectuée sous le signe du journalisme et de la course à la rente et à la fonction. En janvier 1763, le Neuchâtelois prend contact avec Berlin en se réclamant de sa collaboration au *Journal étranger* (voir Annexe II). Les périodiques de l'époque échangent leurs «nouvelles littéraires» et s'alimentent à la source de la concurrence. Garcin cherche à se concilier son correspondant, qui n'a jamais renoncé à prêcher, en lui présentant le projet d'un «Recueil entier des *Pseaumes*, en vers Français». En avril, toujours d'Amsterdam, il annonce qu'«il s'est fait dans [sa] situation un changement inopiné, par lequel [sa] liberté [lui] est rendue.»<sup>37</sup> Le saint ministère en Hollande ou à Neuchâtel est jugé trop fatigant et trop épineux dans le premier cas et trop rebutant dans le second. Garcin préférerait continuer le même genre de vie ou une vocation professorale, par exemple une chaire d'éloquence ou de belles-lettres françaises. Formey était un pourvoyeur de fonctions, notamment de précepteurs et préceptrices, y compris dans les cours principales. À sa suggestion, revendiquer la succession du Genevois Paul Henri Mallet à Copenhague, Garcin décline. L'avis de son ami Elie Reverdil, de Nyon, précepteur auprès des princes du Danemark, a été déterminant: «Il m'a répondu que cette Chaire était tombée depuis M. Mallet, et que de son temps même, l'auditoire du Professeur était désert» (voir Annexe III). On sait que Garcin a préféré suivre les frères Munter à l'Université de Leyde en qualité de gouverneur. C'est au printemps 1763 que l'on parle pour la première fois de l'*Emile*. Garcin: «Vous avez à Berlin, si je ne me trompe, un Ecrivain de mérite en M. Bitaubé, d'abord Traducteur d'Homère, puis Antagoniste de Rousseau. Je n'ai point encore lu son petit ouvrage contre *Emile*, mais on en parle avantageusement.

<sup>37</sup> Staatsbibliothek zu Berlin, Nachlass Formey, Kasten 17 (plus loin, FF), Garcin à Formey, Amsterdam, avril 1763. Nicolaas Calkoen a gardé un bon souvenir de son précepteur: «Dans l'espace de 4 ans depuis ma première enfance, il m'a formé l'esprit et le cœur» (notice autobiographique).

Je vois avec plaisir s'augmenter le nombre des Défenseurs de la Religion, dans un temps où elle est attaquée avec tant de fureur, et si peu de connaissance.»<sup>38</sup>

Ce sont les ennuis de Jean Neaulme, libraire actif successivement et parallèlement à La Haye, Utrecht, Amsterdam et Berlin, qui amènent à la collaboration de Formey et Garcin pour un *Emile chrétien*. L'adresse du Hollandais a servi fréquemment de paravent pour des éditions françaises qui, sinon, n'auraient jamais vu le jour.<sup>39</sup> Dès septembre 1761, Rousseau pensait que l'*Emile, ou de l'éducation* s'imprimerait en Hollande. De fait, l'édition princeps fut parisienne. Mais le libraire parisien Nicolas Bonaventure Duchesne avait bien signé un accord avec son collègue Neaulme «pour une édition parallèle destinée à une distribution hors de France».<sup>40</sup> Mal en a pris à ce dernier. L'ouvrage fut prohibé aux Provinces-Unies et Neaulme menacé de perdre son privilège. C'est pourquoi le libraire hollandais a cherché à regagner la confiance des pouvoirs publics en proposant une compilation épurée à Formey, dont il avait publié les derniers volumes de *La Belle Wolfienne*.

Dans ses *Souvenirs d'un citoyen*,<sup>41</sup> Formey, qui avait déjà fait paraître un *Anti-Emile* chez Joachim Pauli à Berlin,<sup>42</sup> ouvrage refusé par Duchesne, relate ainsi son engagement:

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> *Journalisme et République des Lettres*, op. cit., p. 183. La BPUN possède huit versions ou contrefaçons différentes de l'*Emile, ou de l'éducation* portant le nom de Jean Neaulme pour la seule année 1762.

<sup>40</sup> Michel Termolle, «Le voile levé sur un des deux imprimeurs de l'édition princeps d'*Emile ou de l'Education*», dans *Bulletin de l'Association Jean Jacques Rousseau* (plus loin, BAJJR), Neuchâtel, N° 75, p. 39.

<sup>41</sup> S. Formey, *Souvenirs d'un citoyen*, op. cit., Tome second, p. 131-132.

<sup>42</sup> *Anti-Emile par Mr. Formey*. Nouvelle édition corrigée et augmentée, 1763, dédiée au prince Ferdinand, frère du Roi. L'ouvrage légitime les condamnations de l'*Emile* et repose essentiellement sur des «Remarques [ponctuelles] sur *Emile*», p. 19-208, qui suivent l'édition en 4 volumes. Une édition «qui porte, à Amsterdam, chez Neaulme, mais qui n'est pourtant pas l'Edition originale de ce Libraire. Je la crois de Lyon», précise Formey, auquel Termolle donne crédit, article cité, p. 39 (accord secret entre Duchesne et Jean-Marie Bruyset, éditeur à Lyon).

E M I L E  
 CHRETIEN,  
 CONSACRÉ À L'UTILITÉ  
 P U B L I Q U E,  
 R E D I G É  
 P A R M. F O R M E Y,  
 A U T E U R  
 DU PHILOSOPHE CHRETIEN.  
 TOME PREMIER.



A B E R L I N,  
 C H E Z J E A N N E A U L M È ,  
 M D C C L X I V .

Titre de l'*Emile chrétien*, qui contient les notes de Samuel Formey et de l'anonyme  
 [Jean Laurent Garcin] (BPUN 1R 6321)

«Le libraire *Neaulme* donna en 1762, une belle édition de l'*Emile* de J. J. R. qui portait au titre: *suivant la copie de Paris, avec permission tacite pour le libraire*. Les Etats de Hollande désapprouvèrent cette édition<sup>43</sup>; *Neaulme* fut sur le point d'être condamné à une forte amende, comme *Luzac* l'avait été pour l'impression des *œuvres de la Mettrie*: & il n'obtint grâce qu'à condition qu'il donnerait une autre édition d'*Emile*, repurgée de tout ce qui pouvait donner matière à scandale. Il me requit d'arranger cette édition, qui parut sous ce titre: *EMILE CHRÉTIEN, consacré à l'utilité publique*, rédigé par M. F. ..., auteur du *philosophe chrétien*.»<sup>44</sup> Formey continue en explicitant sa démarche, mais sans citer Garcin: «*Neaulme* mit à la tête un avertissement apologétique.<sup>45</sup> J'y joignis une introduction écrite dans les mêmes vues. Il résultait assez manifestement de là que je ne m'appropriais point l'ouvrage de M. R., & que je ne faisais que me prêter au but salutaire dans lequel on donnait cet *Emile chrétien*. Je substituai à la *confession du vicaire savoyard* un morceau où la doctrine contraire était exposée.<sup>46</sup> Je mis des notes au bas du texte,<sup>47</sup> & j'eus soin de les distinguer de celles qui appartenaient à l'auteur. Avec ces précautions je crus être à l'abri de tout reproche. Je me trompais.»<sup>48</sup>

<sup>43</sup> R. Trousson, *Rousseau et sa fortune littéraire*, op. cit., p. 44, précise: «Sur avis des théologiens et représentants de l'Eglise wallonne, les Etats de Hollande ordonnent la destruction d'*Emile*».

<sup>44</sup> Berlin, J. Néaulme, 1764, 4 T. en 2 vol. in-8, front. et pl. gravés.

<sup>45</sup> *Emile chrétien*, op. cit., p. I-II, Avertissement du libraire, avec sa signature autographe sur tous les exemplaires de l'édition.

<sup>46</sup> Id., Livre IV, p. 11-144. P. 73 et p. 130 délimitent strictement la part du pasteur («Ici commence M. FORMEY»; «Ici finit M. FORMEY»).

<sup>47</sup> Exemple pour justifier la substitution: «(\*) M.F. *Vous ne voyez dans mon exposé ...* [en italique, le passage repris de Rousseau] Ici commençait cette fameuse Philippique contre le Christianisme, qui aurait demandé des volumes entiers pour la réfuter, si ces volumes n'existaient pas déjà, & n'allaiient fort au-delà de tout ce qu'on pourrait dire. J'ai tâché de concentrer ce qu'ils renferment dans le morceau que j'ai substitué à celui que M. R. n'aurait jamais dû ni penser, ni écrire.» (Id., Livre IV, p. 73-74)

<sup>48</sup> Voir note 41.

En réalité, Formey simplifie grandement la genèse du livre, qui allait aboutir à plusieurs versions de l'*Emile chrétien*. La correspondance de Garcin lève une partie du voile. A une date située entre avril et novembre 1763, le Neuchâtelois annonce à Berlin que Neaulme s'est adressé à lui pour suivre l'impression de la compilation et il sonde Formey quant à ses intentions. Surtout, il précise les instructions reçues du libraire: «J'ai entre les mains les notes et la *Confession* que vous lui avez fournies: il veut que je retranche de celles-là, tant pour ne pas trop grossir l'ouvrage, que parce qu'elles font toutes, dit-il, partie de l'*Anti-Emile*; c'est ce que je n'ai point encore examiné.» (Voir Annexe III). En novembre, on apprend que l'*Emile chrétien* est à l'impression, que Formey n'a pas répondu à la lettre précédente de Garcin et que, de ce fait, celui-ci n'a pas pu s'entretenir avec lui de ses intentions. Le correcteur est un peu emprunté d'avouer qu'il a dû, à son corps défendant, corriger le secrétaire perpétuel de l'Académie berlinoise et se conformer aux désirs du libraire: «J'ai eu regret d'avoir la commission pénible de supprimer une portion considérable de vos notes sur cet ouvrage, [...]. J'ai supprimé de l'édition l'*Extrait du Contrat Social*, que vous y vouliez faire entrer, et que vous aviez pris la peine de copier vous-même» (voir Annexe IV). Nous rappelons que religion et société sont liés dans l'*Emile*, qui comprend au Livre V un important résumé du *Contrat social*. Quant au *Contrat social*, le chapitre VIII sur la religion civile était venu renforcer l'effet de scandale produit par la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. Formey, défenseur à la fois de la religion et des princes, qui considérait les deux ouvrages complémentaires, ne s'est pas avoué entièrement satisfait.

Ainsi ont paru, tous deux avec la date de 1764 et Berlin pour lieu d'édition et éditeur Jean Neaulme,<sup>49</sup> *Profession de foi du*

<sup>49</sup> Jean Neaulme est en séjour à Berlin au moins depuis janvier 1764 et a dû vendre sa bibliothèque: FF, Garcin à Formey, Amsterdam, janvier 1764 et 28 avril 1764.

vicaire chrétien et le Tableau abrégé du Contrat social, rédigés l'un et l'autre par M. Formey, l'apport du compilateur,<sup>50</sup> conforme à ses intentions premières, et *Emile chrétien, consacré à l'utilité publique*, rédigé par M. Formey, auteur du «*Philosophe chrétien*», imprimé en Hollande avec les notes de Formey et les corrections et adjonctions de Garcin. On connaît encore une *Défense de la Religion et de la Législation*, tirée de «*L'Emile Chrétien*», pour servir de Suite à l'*Anti-Emile*, à Amsterdam, en 1764 également, sans nom d'éditeur, et la même année encore chez Joachim Pauli à Berlin.<sup>51</sup> Il s'agit d'un tiré à part des deux «Défenses» qui tenaient à cœur au compilateur, soit la «Défense de la Religion opposée à la Profession de foi du Vicaire savoyard» (Elle commence ainsi: «La Religion Naturelle ne suffit pas: il faut à l'homme un guide plus assuré. Tout en prouve la nécessité.») et la «Défense de la Législation opposée à la doctrine du Contrat social», précédée de l'Introduction mise en tête de l'*Emile chrétien*.

La comparaison entre l'*Emile* de Jean Jacques Rousseau et les différentes éditions de l'*Emile chrétien* reste à faire. Même si Sébastien Charles y a procédé, partiellement, en philosophe.<sup>52</sup> Ses conclusions s'attachent aux «notes de Formey» dans la version de l'*Emile chrétien* et dans l'*Anti-Emile*. Elles ignorent les confessions de foi concurrentes et l'extrait du *Contrat social*. Une note de Formey avait précisé l'avatar subi par la *Profession de foi du Vicaire savoyard*: «on a substitué à la déclamation sophistique contre le christianisme [...] une Apologie de cette sainte religion, propre, à ce qu'on espère, à la rendre respectable & précieuse pour tous ceux qui font usage de leur raison, & qui se proposent l'acquisition du vrai bonheur».<sup>53</sup> Mais, parmi les nombreuses réfutations de l'*Emile*, celle de Formey apparaît comme la plus intéressante pour

<sup>50</sup> Ouvrage que nous n'avons pas pu consulter.

<sup>51</sup> Voir la Bibliographie de Rolf Geissler, article cité, p. 442-443.

<sup>52</sup> Sébastien Charles, «Le bon sens face à l'utopie: Formey, juge de Jean-Jacques, ou l'*Emile* revisité», dans *Studi francesi*, 138, 2002, p. 606-618.

<sup>53</sup> A. Bandelier, *Des Suisses dans la République des Lettres*, op. cit., p. 136.

Charles, la seule qui prend le pédagogue au sérieux et qui tente de lui opposer une conception pédagogique et philosophique autre. Locke et Kant sont utilisés comme étalons de mesure des divergences entre Rousseau et Formey, ce qui n'implique pas la confrontation des personnalités mais celle des idées: «Deux anthropologies s'affrontent ici, sans conciliation possible. La première voit dans l'homme un être sensible plutôt que rationnel, alors que la seconde privilégie une position inverse. La première fait l'homme contre la société alors que la seconde le fait pour elle.»<sup>54</sup> Pour sa part, Alain Cernuschi, qui traque l'image de l'écrivain dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert et dans l'*Encyclopédie d'Yverdon*, a souligné le parallélisme existant entre les travaux des compilateurs et des encyclopédistes. Il a démontré que cette encyclopédie protestante comportait une compilation directe du *Contrat social* et une compilation indirecte de l'*Emile*.<sup>55</sup>

Il n'en reste pas moins que l'on se trouve face à une configuration de notes plus complexes encore, si on tient compte du «maintien des notes de Rousseau» et de l'intervention du correcteur. Les notes de Jean Jacques sont numérotées; celles de Formey se reconnaissent par la mention «M.F.» précédée de l'astérisque entre parenthèses; il faut leur ajouter celles qui ne comportent que l'astérisque. Dans sa violente diatribe du *Journal des savants* de Marc Michel Rey, libraire attitré de Rousseau, le critique distingue les notes de Formey, vilipendé, de celles de l'anonyme, ménagé. Ces dernières, ce sont celles du Neuchâtelois Garcin, comme le démontre une lettre du printemps de 1764 à Formey: «Vous aurez sans doute déjà reçu les exemplaires de notre *Emile*. Je ne suis pas fort content de l'exécution. Outre les fautes d'impression qui ne sont pas en petit nombre, je trouve que les notes ne

<sup>54</sup> Sébastien Charles, article cité, p. 610.

<sup>55</sup> «Entre "l'incrédule Genevois" et l'"éloquent" Jean-Jacques. Images de Rousseau dans les encyclopédies des Lumières.», dans *BAJJR*, Neuchâtel, N° 68 – 2008-2009 et N° 69 – 2016.

sont pas assez distinguées, je crois même qu'on a grossi le nombre des miennes par négligence: mais je n'en ai jugé qu'en gros, et j'en penserai mieux peut-être, <quand> à une première révision.»<sup>56</sup> Le critique du *Journal des savants*, c'est Robinet, qui ignore la participation de Garcin, son associé en journalisme, à l'*Emile chrétien*. Il cloue littéralement Formey au pilori: «Quand on s'imagine que la réputation d'un auteur croît en raison du nombre de ses ouvrages, après avoir rempli les libraires de productions volumineuses de sa fertile plume, on va en compilant, retouchant, rédigeant, annotant, défigurant les ouvrages des autres, pour s'enrichir de leurs dépouilles, et briller pour ainsi dire des rayons réfléchis de leur gloire. [...] N'est-on pas étonné d'entendre un homme qui ne devrait parler que le langage de la charité chrétienne, regarder la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, comme le motif déterminant de la composition d'*Emile*? [...] Il est permis à chacun de réfuter un ouvrage devenu public, mais il n'est pas permis de se l'approprier, à moins qu'on ne pense que tout appartient aux fidèles croyants, et que ceux qu'on taxe d'incrédulité n'ont rien en propre[,] pas même leurs ouvrages. Ce serait une étrange maxime.»<sup>57</sup>

Garcin a essayé de calmer et de consoler Formey en dressant des portraits peu flatteurs de Rey et de Robinet: «Rey est le modèle de l'ignorance stupide, de l'insolence féroce, et de la bassesse orgueilleuse. Ce misérable avec l'âme d'un avorton, veut faire les actions d'un grand homme. Il offre des pensions à Rousseau, tandis qu'il n'est aucune décence, aucune moralité, aucune religion que pour son intérêt il ne sacrifie. [...] On vous

<sup>56</sup> FF, Garcin à Formey, Amsterdam [avec cette mention: «Je retourne à Leyde dans peu de jours.»], 28 avril 1764. C'est nous qui soulignons.

<sup>57</sup> *Journal des savants, avec des extraits des meilleurs journaux*, t. IV, n° 7, 1764, p. 279-282, repris de *Correspondance passive de Formey. Antoine-Claude Briasson et Nicolas-Charles-Joseph Trublet, Martin Fontius, Rolf Geissler et Jens Häseler (éd.)*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1996, p. 370, note 2.

écrit, mon cher frère,<sup>58</sup> que cela vient de M. Robinet. [...] il fait tous les suppléments qui sont dans le Journal de Rey. Je suis très persuadé qu'il ne vous en veut point, Monsieur, mais sa plume est jésuitique, c'est-à-dire vénale. Quoiqu'il paraisse être mon ami, comme l'indique l'extrait de mes *Odes sacrées*, qu'il a fait en partie, cependant je crois que le souffle de l'intérêt ferait tourner cet auteur girouette en sens contraire. [...] je vous conseille de mépriser également le libraire emporté, et l'écrivain famélique. Si pourtant l'insulte vous paraît devoir être repoussée, je crois que j'aurai assez de crédit pour faire insérer votre mémoire dans la *Gazette littéraire*.<sup>59</sup> Peut-être même M. Robinet qui la corrige ne s'y opposera-t-il pas, car il est aussi froid que Rey est passionné. Au reste, il ignore parfaitement que j'aie joint dans l'*Emile chrétien* quelques notes aux vôtres.»<sup>60</sup> En réalité, Robinet est le seul qui a souligné l'originalité des notes de Garcin: celles «de l'anonyme, qui a mieux senti que M. Formey, que son procédé était une œuvre de ténèbres». Trublet, correspondant de Formey, s'était tout de même interrogé: «Toutes ces notes sont-elles de vous ?»<sup>61</sup>

Les notes de Garcin s'inscrivent d'emblée dans la perspective convenue qui considère Rousseau comme «l'homme à paradoxes». Il en est ainsi dès le début commenté de l'*Emile*: «[Tout est bien, sortant des mains de l'Auteur des choses:] (\*) Tout dégénère entre les mains de l'homme. Dès la seconde ligne, on aperçoit le défaut perpétuel de M. Rousseau, de faire de quelques cas particuliers une décision générale. Plusieurs choses dégénèrent entre les mains de l'homme. [...] Mais

<sup>58</sup> Suscription habituelle entre ministres du culte. Garcin a «renoué avec la chaire, après un divorce de cinq ans», occasionnellement, à Leyde, à Rotterdam et à La Haye (Cracovie, Bibliothèque Jagiellonne, coll. Varnhagen von Ense (plus loin CV), 65, Garcin à Formey, Leyde, 13 février 1764).

<sup>59</sup> Garcin songe sans aucun doute à la *Gazette littéraire de l'Europe*, mensuel publié comme une suite au *Journal étranger combiné avec l'Année littéraire* par Evert van Harreveld à Amsterdam.

<sup>60</sup> FF, Garcin à Formey, Leyde, 20 septembre 1764.

<sup>61</sup> *Correspondance passive de Formey, op. cit.*, p. 364.

plusieurs choses s'améliorent entre les mains de l'homme. [...] L'homme perfectionne plus qu'il ne gâte: la nature veut être cultivée, modifiée, corrigée: elle a marqué ses intentions à l'homme, suivre les vues de la nature, est-ce la faire dégénérer ? Ici, comme en mille endroits, le goût de l'antithèse a séduit l'Auteur. Ce goût est ami des paradoxes[,] il les crée, & réussit quelquefois à les accréditer.» Cependant, Garcin ne cache pas non plus son admiration: «(\*\*) *C'est ainsi que la nature, ... [qui fait tout pour le mieux, l'a d'abord institué. Elle ne lui donne immédiatement que les désirs nécessaires à la conservation, & les facultés suffisantes pour les satisfaire.*] Tout ceci est excellent; des vérités si sages, si profondes, si philosophiques expient bien des paradoxes. O ! Rousseau ! si dans le [sic, un exemple des «fautes d'impression de l'imprimeur] route des vérités, je dois te craindre comme guide, dans l'étude de l'homme, & dans celle de la nature, je dois t'écouter comme un Maître.»<sup>62</sup>

Rousseau, blessé par l'incompréhension de son œuvre que recelaient les brochures édifiantes tirées de ses chefs-d'œuvre, avait tôt réagi face à la trahison de Neaulme: «Savez-vous que l'imbécile Néaulme et l'infatigable Formey travaillent à mutiler mon *Emile*, auquel ils auront l'audace de laisser mon nom, après l'avoir rendu aussi plat qu'eux ?»<sup>63</sup> De Neuchâtel, le baron Charles Henri de Chambrier, collaborateur de Formey pour *La Belle Wolfienne* lorsqu'il était en poste à Berlin, avait averti le secrétaire perpétuel: «J'ai enfin vu *Rousseau* à la fin de l'automne [de 1764]. Je lui ai beaucoup parlé de vous; il me parut d'abord fort piqué de l'*Emile* chrétien, & il me dit là-dessus, que vous vous enrichissiez en vendant ses ouvrages. Il dit aussi, que vous le maltraitiez fort dans cet ouvrage; je ne sais si c'est dans la préface, ou dans les notes; qu'il était surpris que vous fissiez imprimer un ouvrage que vous dépeignez sous

<sup>62</sup> *Emile chrétien*, op. cit., p. 1 et 89.

<sup>63</sup> A Moulou, 20 janvier 1763, d'après *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, op. cit., p. 347.

des couleurs si dangereuses».<sup>64</sup> En effet, paradoxe des chemins parfois surprenants de la diffusion d'une pensée, Jacques Voisine considère que Rousseau est dès lors connu du public allemand par les écrits expurgés de Formey et leurs rééditions, traduits pour les plus importants: *Kern scharfsinniger Gedanken der Julie zum Besten des gesellschaftlichen Lebens und insonderheit der Jugend, Anti-Aemil et Der Geist der Julie oder Auszug der neuen Heloise des Herrn Rousseau. Ein für die Gesellschaft und insonderheit für die Jugend nützliches Werk.*<sup>65</sup> De manière plus générale, nombre de lecteurs auraient découvert les principes politiques de Rousseau dans *Emile* plutôt que dans le *Contrat social*.<sup>66</sup> Exemple extrême, on rappellera que, durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, le *Rameaus Neffe*, traduction de Goethe (1805), constituera le seul accès à l'étonnant dialogue de Diderot, jusqu'à l'apparition d'une version française.<sup>67</sup>

Même les correspondants genevois de Formey ne sont pas unanimes à juger positives les initiatives du secrétaire perpétuel. Charles Bonnet, qui, par aversion, disait ne pas lire Jean Jacques, n'est pas le moins négatif. A propos de l'*Anti-Emile*: «Votre *Emile* sera sûrement mieux élevé que celui de Rousseau, mais le contre-poison viendra trop tard, et ceux qui veulent être empoisonnés ne le prendront point.». Au sujet de l'*Emile chrétien*: «Votre *Emile* ne préviendra pas les mauvaises suites de l'*Emile ruffique*. Vous avez beau rendre le vôtre chrétien; on lir[a] toujours celui qui ne l'est pas. J'applaudis à

<sup>64</sup> S. Formey, *Souvenirs d'un citoyen*, op. cit., Tome second, p. 134-135. Extrait d'une lettre du 13 décembre 1764.

<sup>65</sup> J. Voisine: «Formey (1711-1797) vulgarisateur de l'œuvre de Rousseau en Allemagne», dans *Mélanges d'histoire littéraire offerts à Daniel Mornet*, Paris, Nizet, 1951, p. 141-153. Les traductions allemandes ont été publiées respectivement à Berlin chez Joachim Pauli en 1762 et 1763 les deux premières, la troisième à Augsburg chez la veuve Eberhard Klett en 1776 (d'après la Bibliographie de Rolf Geissler, p. 439-441, qui cite encore des éditions chez Jasperd à Berlin et Horvath à Potsdam).

<sup>66</sup> R. Trousson, *Jean-Jacques Rousseau jugé par ses contemporains*, op. cit., p. 338.

<sup>67</sup> D'après l'exposition «Goethe et la France», à la Fondation Bodmer, 2016-2017 (*Le Temps*, 25 novembre 2016).

votre intention; mais si vous m'aviez consulté, j'aurais fait mes efforts pour vous détourner de travailler d'après Rousseau. Vous êtes fait pour travailler d'après vous-même.»<sup>68</sup> Dans les *Souvenirs d'un citoyen*, Formey concède s'être fourvoyé, tout en continuant à chercher à se justifier: «Réflexion faite, j'ai jugé que j'avais eu tort de jeter ma faucille dans sa moisson, & que je ne devais pas condescendre à la demande de *Neaulme*. Mais je puis bien assurer aujourd'hui en conscience que je ne croyais alors violer aucun devoir, ni blesser aucun droit. Conclusion: je crois que *Neaulme* n'a pas eu grand débit de l'*Emile chrétien*, mais au moins n'a-t-il pas payé l'amende.»<sup>69</sup> L'insuccès de l'*Emile chrétien*, en France notamment, est imputable à un prix trop élevé, selon Trublet, censeur royal qui avait approuvé l'ouvrage et donc permis l'entrée à Paris et dans le Royaume.<sup>70</sup> Malgré les critiques, Formey a eu quelque velléité de contredire encore Jean Jacques, comme il le confie au philosophe de Genthod, qui lui avait fait remarquer que les réfutations faibles nuisent plus à la bonne cause que les ouvrages mêmes qui l'attaquent: «J'avais fait quelques observations sur les *Lettres de la montagne*, et j'allais les placer à la fin d'un de mes ouvrages. Mais comme j'ai vu qu'on faisait imprimer dans nos papiers publics les lettres que Rousseau répand sur ses démêlés dans le pays de Neufchatel et qu'on paraissait lui adjuger gain de cause, je n'ai pas voulu me jeter, à mon âge [il a 54 ans], et avec le besoin que j'ai de repos, dans quelque tracasserie. Pour Voltaire, c'est s'avilir que de le

<sup>68</sup> Bonnet à Formey, Genève, 30 mars 1764 et Thonex, 5 juin 1764 (*Lettres de Genève*, op. cit., p. 624 et 635). «Ruffique», de «ruffian»; pour Bonnet, l'*Emile* est l'œuvre d'un débauché.

<sup>69</sup> *Souvenirs d'un citoyen*, op. cit., Tome second, p. 133-134.

<sup>70</sup> *Correspondance passive de Formey*, op. cit., p. 361 et 364. L'insuccès de l'*Emile chrétien* est confirmé en Angleterre: *Lettres de l'Angleterre à Jean Henri Samuel Formey*, Uta Janssens et Jan Schillings (éd.), Paris, Champion, 2006, p. 269.

combattre.»<sup>71</sup> C'est des *Lettres écrites de la montagne* que viendra la «conversion» de Garcin.

### *La «conversion» de Garcin*

Le renoncement de Formey à s'attaquer à Rousseau, tout circonstanciel, n'a mis fin ni à ses compilations ni à sa collaboration avec Garcin. En février 1764, le Neuchâtelois lui déclare s'être entretenu avec le libraire Elie Luzac, le plus pertinent des critiques du *Contrat social*,<sup>72</sup> pour «la suite de [ses] *Principes de morale*».<sup>73</sup> Puis au printemps, après quelques atermoiements, il obtient des Luchtmans qu'ils impriment la traduction des *Discours philosophiques de Maxime de Tyr*, que Duchesne avait aussi refusée.<sup>74</sup> A cette occasion, la remise du manuscrit à un des frères Luchtmans à la foire de Leipzig souligne un des canaux utilisés entre le livre huguenot et la librairie hollandaise. On constate également l'importance du

<sup>71</sup> Formey à Bonnet, Berlin, 12 juillet 1765 (*Lettres de Genève*, op. cit., p. 670). Voir aussi André Bandelier, «Autour du chapelain et ministre de la Cour Frédéric-Guillaume de Montmollin», dans *BAJJR*, Neuchâtel, N° 47, 1995, p. 7-21.

<sup>72</sup> *Lettre d'un anonyme à Monsieur J.-J. Rousseau*, Paris, Desaint et Saillant, 1766. Luzac, formé à l'école des juristes du droit naturel, Grotius et Pufendorf, avait déjà donné un résumé détaillé du *Contrat social* en néerlandais dans le *Nederlandsche Courant*, livraison de juillet-août 1762: R. Trousson, *Jean-Jacques Rousseau jugé par ses contemporains*, op. cit., p. 343-345.

<sup>73</sup> CV, Garcin à Formey, Leyde, 13 février 1764. Il s'agit des *Principes de morale appliqués aux déterminations de la volonté*, par M. Formey (Leyde, 4 vol., 1762-1765). Les *Lettres d'Elie Luzac à Jean Henri Samuel Formey (1748-1770). Regard sur les coulisses de la librairie hollandaise du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Hans Bots et Jan Schillings (éd.), Paris, Champion, 2001, confondent Jean Laurent Garcin et le Genevois Jacques Garcin, ministre et professeur à Franeker, lui-même mal identifié par *La Correspondance de Jean Henri Samuel Formey*, op. cit., p. 182.

<sup>74</sup> ...Traduits du grec par M. Formey, Leyde, S. et J. Luchtmans, 1764. Maximus Tyrius (II<sup>e</sup> siècle), philosophe platonicien. Pour le refus de Duchesne: *Correspondance passive de Formey*, op. cit., p. 335.

correcteur comme intermédiaire culturel, influence rarement soulignée.<sup>75</sup> A la campagne pendant les «grandes vacances académiques», Garcin a continué à suivre l'impression et il s'est même permis de «toucher» à la traduction du secrétaire perpétuel: «Le *Maxime de Tyr* avance; je viens de corriger la 8<sup>e</sup> feuille. Comme je n'ai pas voulu que mon séjour à la campagne lui fût préjudiciable, j'ai ordonné qu'on m'y envoyât les dernières épreuves; on en imprime environ une ou deux par semaine. Je suis assez content du correcteur, et il me semble qu'après la dernière revue, qui pourtant était nécessaire, il n'y doit rester aucune faute. Quant aux vers, j'y ai touché avec modération, pour ne pas m'écartier trop de votre but de *littéralisme*. Ils seront pourtant encore furieusement grecs. L'*Iliade* sera éternellement l'écueil de la poésie française, et La Motte n'est excusable de l'avoir traduite, que parce qu'il voulait faire mépriser Homère.»

Si les Luchtmans ont finalement acquiescé au projet du traducteur, ils ont aussi contribué, par leurs manœuvres dilatoires, à mettre fin aux velléités de Formey de contredire Rousseau. Garcin: « J'ai parlé aux libraires Luchtmans de votre *Christophe de Beaumont*, mais mes sollicitations n'ont pas eu l'effet que je souhaitais. Ils ont d'abord traité, comme de raison, le lieu commun des libraires, *nous sommes sans argent*. Ensuite ils ont fait connaître qu'ils voulaient voir comment le *Maxime* se débiterait. Et ils ont conclu leur harangue par l'argument décisif, c'est que leur presse était actuellement trop occupée». <sup>76</sup> La correspondance avec Berlin ne va pas au-delà de 1765, même si le Neuchâtelois a continué son gouvernorat à Leyde jusqu'à l'obtention du doctorat par les frères Munter en

<sup>75</sup> Voir Pierre-Yves Beaurepaire, «Je vous prie très instamment de nous trouver un libraire». Les relations entre les pasteurs huguenots de Prusse et la librairie hollandaise à travers la correspondance de Jacques Pérard et Prosper Marchand (1736-1746)», dans *Liberté de conscience et arts de penser (XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Mélanges en l'honneur d'Antony McKenna, Paris, Champion, 2017, p. 686-687.

<sup>76</sup> FF, Garcin à Formey, Leyde, 20 septembre 1764.

1767-1768. L'échange s'arrête vraisemblablement faute de nouvelles littéraires à partager et en l'absence de services réciproques à rendre.

En revanche, les dernières lettres conservées contiennent les dernières charges de Garcin vis-à-vis de l'*Emile* et des *Lettres écrites de la montagne*, livre que le critique, visiblement, n'a pas encore lu. Il suit encore ses correspondants genevois: Vernes, qui a publié chez Neaulme à Amsterdam ses *Lettres sur le Christianisme de M. J. J. Rousseau*, et Vernet. «M. Vernet me fait un tableau sinistre des influences qu'a eues sur les esprits le livre des *Lettres de la montagne*. Cette production est imprudente en effet dans les circonstances où elle a été publiée. Comment Rousseau qui voit si bien dans l'éducation, dans les lois, dans les mœurs, dans la politique, le danger des conséquences, n'a-t-il pas aperçu celui qui résultera de cet ouvrage ?»<sup>77</sup> Puis, à propos de l'Académie de Harlem qui venait de couronner Formey pour son traité d'éducation morale, Garcin fait preuve d'évidente flagornerie à l'égard du secrétaire perpétuel de l'Académie: «La même nation qui a proscrit et condamné les principes d'*Emile*, devait embrasser et couronner les vôtres: ainsi je n'ai pas été surpris de vos succès à l'Académie de Harlem. Comme votre pièce n'a pas encore paru,<sup>78</sup> je ne l'ai pas lue; mais j'ai une idée très avantageuse d'avance, de ce que vous auront fait produire la philosophie, l'amour paternel et l'humanité, sur un sujet où l'on devrait toujours indiquer plutôt ce que l'on peut faire, que ce qu'il faudrait que l'on fit. Un plan d'éducation impraticable, est à mon gré quelque chose de plus ridicule encore, qu'un système chimérique de gouvernement: et il était plus pardonnable à

<sup>77</sup> CV, Garcin à Formey, Leyde, mai 1765.

<sup>78</sup> *Traité sur l'éducation morale, ouvrage qui a remporté le prix le 21 mai 1765 à la société des sciences de Harlem, par M. Formey*, Stralsound, Lange, 1767. La question était la suivante: «Comment doit-on gouverner l'esprit & le cœur d'un enfant, pour qu'il parvienne à l'état d'homme utile & heureux ?»

Platon de s'égarer en composant sa *République*, qu'à Rousseau en écrivant son *Emile*.»<sup>79</sup>

Ce sont les correspondances avec Paul Moulou, l'ami, et avec M<sup>me</sup> Anne Germaine de Vermenoux, dont Garcin s'est amouraché lors d'un bref séjour au pays, qui informent le mieux sur son évolution vis-à-vis de Rousseau. Avant la collaboration avec Formey, avec beaucoup de présomption, le précepteur s'était permis des jugements à l'emporte-pièce, avec de l'hésitation quant à la valeur d'*Emile*. A Moulou: «J'ai donné un Extrait du *Contrat Social* de Rousseau, qui est à mon avis un mauvais ouvrage, et celui qui me ferait concevoir la plus mince idée de son Auteur, mais je me garderai bien d'attaquer *Emile*. Vous me permettrez mon cher, sur ce dernier ouvrage d'être de votre avis, et de n'en être pas. Si je vivais dans une solitude, et que mon culte n'embrassât que mon individu, je brûlerais le *Pentateuque* [les cinq premiers livres de l'*Ancien Testament*: Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome], et j'apprendrais *Emile*.» Garcin voudrait pouvoir suivre Rousseau qu'il dit aimer; la conception qu'il se fait des besoins de la société l'en empêcherait: «Le tableau admirable que Rousseau a fait de la vertu dans son Livre n'a touché personne, et les traits qu'il s'y est permis contre la Religion, ont détruit du même coup le Christianisme et la Morale dans l'âme des Libertins, c'est-à-dire dans tout ce qu'on appelle bonne compagnie, et gens au-dessus du commun. [...] Mes sentiments au sujet de Rousseau sont contradictoires ainsi que le sont ses Ecrits. Je l'admire à cause de ses grands talents, je l'adore pour la divine beauté de son âme, je l'aime pour les excellentes qualités de son cœur; mais je lui trouve quelquefois la vue si courte, que je suis tenté de le mépriser; je le blâme de ne vouloir pas s'éclairer sur des objets où il faut absolument s'aider de la lumière d'autrui, et je le plains d'être obligé de se dire, j'ai voulu ne faire que du bien, et il se trouve que j'ai fait

<sup>79</sup> CV, Garcin à Formey, Leyde, 27 juillet 1765, dernière lettre de leur échange (celles de Formey n'ont pas été retrouvées).

du mal.» (Voir Annexe I). Par contre, Garcin, contrairement à ses anciens collègues neuchâtelois et jurassiens, n'hésite pas à choisir entre l'exilé de Môtiers et le Patriarche, même s'il n'a pu s'empêcher de faire le voyage de Ferney: «J'approuve grandement que tu n'aies point parlé de moi à Voltaire, pourquoi faire aboyer ce Cerbère ? Et après tout que ferais-je, même de ses louanges ? Je préfère un pouce de terrain dans l'estime de Rousseau, à un arpant dans celle de Voltaire.»<sup>80</sup> Evidemment, il était difficilement croyable que l'auteur des *Odes sacrées*, par ailleurs dédiées à Le Franc de Pompignan, ne récolte pas quelque épigramme désagréable en soumettant ses *Pseaumes* à Voltaire.

Garcin n'a pas tenu sa promesse, ne pas attaquer *Emile*, mais, on l'a vu, ses notes critiques ménagent l'auteur, contrairement à Formey. Tout change avec la lecture des *Lettres écrites de la montagne*, où Rousseau commente son texte religieux le plus abouti, la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. Au début de février 1765, Garcin s'est confié d'abord à M<sup>me</sup> de Vermenoux: «Que dit-on, Madame, à Paris du Livre de Rousseau ? Ici on le brûle. Mais ce qui est bien singulier, c'est qu'il m'a tout à fait réconcilié avec son Auteur. Il m'a éclairé sur ses vrais sentiments: je vois présentement que ses préjugés sont ceux des grands hommes, et ses fautes celles d'une âme sublime.»<sup>81</sup> A la fin du mois, il est plus explicite auprès de l'ami genevois relativement à son revirement, un véritable «chemin de Damas»: «Ce fut deux jours après t'avoir écrit, cher Moulou, que parut le Livre de l'homme de la Montagne. [...] Si tu penses comme moi, tu diras c'est l'ouvrage le mieux raisonné qui soit de la plume de Rousseau, c'est le plaidoyer le plus triomphant qu'ait produit la raison d'un homme. Mais ce qui me sera sans doute particulier, c'est que voici le premier

<sup>80</sup> Lausanne, BCU, MS 102/1-55, f<sup>os</sup> 30-31, Garcin à Moulou, s.l., 31 mai [1764].

<sup>81</sup> Lausanne, BCU, MS 101, Garcin à M<sup>me</sup> de Vermenoux, Leyde, 4 février 1765, d'après la transcription partielle de Leigh (CC 3980).

Livre de Rousseau où j'ai pris bonne idée de son Christianisme. Quiconque n'est pas content de lui à la première Lettre, n'est sûrement pas Chrétien lui-même. Te dirai-je que je trouve Rousseau coupable de n'avoir pas écrit plus tôt une pareille Lettre ? Il a été trop pyrrhonien d'un côté, et de l'autre trop dogmatique dans son *Emile*.»<sup>82</sup> Le retournement se fonde sur la lettre où Jean Jacques, séparant le dogme et la morale, tente de démontrer que la *Profession de foi du vicaire savoyard* n'implique aucun bouleversement dans le culte, mais de grands changements dans les cœurs. Avec toujours cette réticence «sociétale» chez Garcin, liée au fait que Rousseau connaîtrait très bien l'Homme et si mal les hommes, tout en préservant le droit de l'écrivain à la liberté de penser: «Je ne puis donc pas dire que je désapprouve tout ce qu'on a fait contre lui: mais si on n'est pas satisfait à cette heure, si non content de voir que Rousseau se dit Chrétien, on veut qu'il le soit, selon Calvin, Luther ou Zwingli, je suis le très humble Serviteur de l'Orthodoxie, mais la mienne croira être fort bonne, sans aller jusque-là. On a brûlé les Lettres à la Haye: grands Dieux ! est-ce sur le même bûcher qu'on traîne Rousseau et Voltaire ?»<sup>83</sup>

Le mois suivant, en mars, Moulton s'empresse d'informer Rousseau de la «conversion»: «Je reçois une lettre de mon ami Garcin qui m'a fait un très grand plaisir, le voilà rangé sous nos étendards; & chrétien comme je voudrais que tous les hommes le fussent. Il était temps; vous avez fait plus que moi, qui n'avais pu le réduire; cela est dans l'ordre. Je le prierai de rendre gloire à la vérité dans le journal combiné de Fréron & la *Gazette littéraire*; auquel il joint quelquefois des extraits. C'est le moyen d'expier ce qu'il avait dit du *Contrat Social*.»<sup>84</sup> Deux ans plus tard, Garcin s'insurge contre les menées des Hume et Voltaire et offre ses services en Hollande: «Je vois les attentats

<sup>82</sup> Lausanne, BCU, MS 102/1-55, f<sup>os</sup> 37-38, Garcin à Moulton, Leyde, 26 février [1765], d'après Leigh (CC 4070).

<sup>83</sup> *Ibid.*

<sup>84</sup> Neuchâtel, BPU, MS R 319, f<sup>os</sup> 127-128, Moulton à Rousseau, Genève, 6 mars 1765, d'après Leigh (CC 4103).

dans la Littérature, des noirceurs qui ne prennent pas même la peine de se couvrir du voile épais des ténèbres où le crime les trame. On se ligue contre Rousseau, afin de mieux le perdre».<sup>85</sup> Garcin quitta bientôt les Provinces-Unies et voyagea un an avec ses élèves en France, à Paris notamment. En 1768, le ministre genevois songea à confier à Garcin la défense de Rousseau pour le disculper d'avoir été la cause des dissensions genevoises. En fait, ce fut Jean-Pierre Bérenger qui se chargea de la rédaction de *J. J. Rousseau justifié envers sa patrie*. Mais Garcin, qui avait offert ses services, n'en resta pas là, en participant, à sa manière, à la diffusion des œuvres musicales et botaniques de Jean Jacques.

### *Un musicologue et botaniste «vaudois»*

En 1767, Garcin fréquente le salon de M<sup>me</sup> Necker à Paris. Il termine sa carrière de gouverneur par un dernier voyage en France avec Gerard Munter de l'été 1768 au mois de mai 1769. De retour au pays, il s'installe chez sa mère à Nyon. Le 18 décembre 1771, à Vich, il épouse «Noble Charlotte Elisabeth Sturler [sic], Dame de Cottens, bourgeoise de Berne», fille de feu Louis Stürler, bailli bernois d'Aubonne et ancien colonel au service de Hollande.<sup>86</sup> Il prend dès lors le nom du domaine de sa femme, le petit fief de Cottens sous Begnins, signe «Garcin de Cottens» et devient «Monsieur de Cottens», nom sous lequel il est dès lors connu en terre vaudoise. Dans une lettre non datée, sans doute de l'automne 1771, Garcin annonce à Moulou qu'il a joué *Pygmalion* sur le théâtre de Mon Repos à Lausanne, cette réplique de Rousseau au *Pygmalion* de Jean Philippe Rameau sans doute déjà rédigée du temps de

<sup>85</sup> Lausanne, BCU, MS 102/1-55, Garcin à Moulou, Leyde, 31 mars 1767, d'après Leigh (CC 5805).

<sup>86</sup> «Garcin, Jean-Laurent», dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, t. 5, Hauterive, Attinger, 2006, p. 376, article de Jean-Daniel Candaux.

Môtiers.<sup>87</sup> C'est un an après la première à Lyon et quatre ans avant les représentations de la Comédie française. 1771, c'est aussi l'année de parution du *Traité du Mélo-drame [sic]* ou *Réflexions sur la musique dramatique*, publié anonymement, édition postdatée de 1772. Garcin y rejette la prévention de Jean Jacques contre le français comme langue musicale, mais il le cite souvent pour le *Devin de village* et le *Dictionnaire de musique*, et consacre un passage enthousiaste à *Pygmalion*.<sup>88</sup>

Reste la participation supposée à l'œuvre botanique. Selon Bridel, son disciple en cette matière, il aurait contribué à l'*Encyclopédie* d'Yverdon et remis de l'ordre dans les *Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique* de manière à préparer la *Collection complète des œuvres*: «l'*Encyclopédie* d'Yverdon lui est redevable de plusieurs bons articles faits ou retouchés par lui: pour obliger son ami Moulton, qui soignait une édition complète des œuvres de J.-J. Rousseau, il en refit la partie botanique, ou plutôt il mit en ordre un chaos de notes incohérentes du Timon<sup>89</sup> genevois, qui furent publiées sous le nom pompeux et trompeur de *Dictionnaire de botanique*: «*Rudis et indigesta moles [masse brute et sans ordre]*», me disait-il un jour, qui ne m'a valu ni gloire, ni plaisir.»<sup>90</sup> Cet apport à l'œuvre botanique de

<sup>87</sup> «Pygmalion, scène lyrique» dans *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, op. cit., p. 775-777, article d'A. Cernuschi.

<sup>88</sup> Lausanne, BCU, MS 102/1-55, Garcin à Moulton, 1771, d'après Leigh (CC 6894 et notes explicatives, dans t. XXXVIII, p. 271).

<sup>89</sup> Timon le Misanthrope (5<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), philosophe grec, d'un pessimisme amer. Le conte allégorique de Lucien qui porte ce nom, montre qu'un homme bon de son naturel peut être corrompu par la civilisation et la société.

<sup>90</sup> *Le Conservateur suisse ou Recueil complet des Etrennes helvétiques*. Seconde édition, conforme à l'édition originale, augmentée de notes. Tome treizième, Lausanne, Imprimerie de F. Blanchard, Editeur, 1857, p. 83 [d'après un fascicule de 1829]. Takuya Kobayashi, *Ecrits sur la botanique de Jean-Jacques Rousseau*. Edition critique, thèse Neuchâtel, 2012, réhabilite Rousseau botaniste au-delà du jugement sévère porté par l'Édition de la Pléiade, mais ne cite ni Moulton ni Garcin.

Rousseau se conçoit parfaitement si l'on songe aux qualités démontrées par Garcin en ce domaine.<sup>91</sup>

Les naturalistes<sup>92</sup> reconnaissent plus d'un mérite à Garcin, qui a consacré l'essentiel de ses activités à l'herborisation à la fin de sa vie, une vie brutalement interrompue par une «fièvre billieuse» au retour d'un de ses voyages botaniques le 9 novembre 1781, âgé de 48 ans. On le crédite d'avoir dressé «un petit mémoire sur la manière d'herboriser», un des premiers exemples du genre, confié à Abram Thomas, collaborateur de Haller, pour en tirer copie. Le grand Haller est traité cavalièrement par Garcin, souvent prétentieux: «M. Haller fait de la Botanique une espèce de science Egyptienne, dont il écarte le vulgaire des aspirants. Il relègue ses Coopérateurs dans la classe des élèves et garde pour lui les secrets du Cabinet. Cela est petit, et d'une âme étroite.»<sup>93</sup> Garcin serait le premier à citer certaines espèces peu fréquentes, ainsi *Gentiana nivalis* ou *Seseli saxifragum*. Il n'a pas pu mener à terme son projet de donner une Flore de la Suisse: «Je tiens plus que jamais au projet de traiter les plantes suisses. J'ai mesuré d'un peu plus près cette carrière. Elle est immense, et il est impossible à un seul homme de l'embrasser, sans y jeter beaucoup d'erreurs, et y laisser quantité de vides.» La *Flora helvetica* de Jean-François Gaudin, en 7 volumes, ne paraîtra que soixante ans plus tard.

\* \* \*

<sup>91</sup> L'*Encyclopédie* d'Yverdon, vol. X des *Planches* en 1780, ne le signale pas parmi les collaborateurs (renseignement d'Alain Cernuschi), mais il reste de nombreuses signatures non élucidées et de nombreux articles refaits ou nouveaux, sans marque de contributeur.

<sup>92</sup> Le développement qui suit est redevable à «Cinq lettres de Laurent Garcin de Cottens [à Bridel]», Georgette Broyon et Jean-Louis Moret (éd.), dans *Bulletin du Cercle Vaudois de Botanique*, N° 26, 1997, p. 93-104.

<sup>93</sup> *Repertorium zu Albrecht von Hallers Korrespondenz 1724-1777*, Urs Boschung (herausg. u. a.), Band 1, Basel, Schwabe, 2002, S. 160 mentionne une lettre de Garcin père, aucune du fils.

En dehors des correspondances conservées et des travaux de Kees van Strien, on doit encore à Philippe Sirice Bridel et aux premiers biographes de Garcin au XIX<sup>e</sup> siècle l'essentiel de nos informations sur la vie du «correcteur» de Samuel Formey, ce Jean Laurent Garcin, certes présomptueux, mais pasteur et précepteur, mais poète, musicien et botaniste. Ni «le mentor» de Bridel, ni le «Neuchâtelois» de Jeanneret et Bonhôte, ni le «seigneur de Cottens, poète et littérateur vaudois» chez Albert de Montet n'évoquent la collaboration avec le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Berlin.<sup>94</sup> Pourtant, la correspondance entre Garcin et Formey, ainsi que celle avec des tiers intéressent incontestablement au premier chef Jean Jacques Rousseau, la réception et, paradoxalement aussi, la diffusion de sa pensée dans un espace francophone hors de France, d'inspiration protestante.

André BANDELIER  
*Université de Neuchâtel*  
<andre.ban@vtxnet.ch>

<sup>94</sup> *Le Conservateur suisse*, op. cit., p. 76-84, notes p. 330-334, avec trois lettres au doyen Bridel, 1776-1778 [transcriptions partielles]; Jeanneret et Bonhôte, *Biographie neuchâteloise*, op. cit., Tome premier, Le Locle, p. 380-388; Albert de Montet, *Dictionnaire des Genevois et des Vaudois*, Tome II, Paris, Barré & Dayez, 1895, réédition de 1877, p. 321-322.

## ANNEXES

### I. EXTRAIT D'UNE LETTRE DE JEAN LAURENT GARCIN À PAUL MOULTOU, PASTEUR À GENÈVE

Source: Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne, MS 102/1-55, f<sup>o</sup>s 24-25, s.l. [Amsterdam], 23 novembre [17]62.

[...] Vous me parlez beaucoup d'*Emile*, mon cher Moulton: est-ce là où vous avez puisé les conseils que vous me donnez ? Y avez-vous vu qu'il fallût quitter une famille qu'on aime, et un *Emile* auquel on est attaché, se défaire de la liberté et du repos, et renoncer aux douceurs de la modération dans les désirs, pour se jeter dans les incertitudes de l'avenir, et courir vendre à la fortune des biens que le Sage met au-dessus d'elle ? Lequel de nous deux fait le plus de cas d'*Emile* ? Celui qui admire sa morale, ou celui qui l'imiter.

J'ai donné un Extrait du *Contrat Social* de Rousseau,<sup>95</sup> qui est à mon avis un mauvais ouvrage, et celui qui me ferait concevoir la plus mince idée de son Auteur, mais je me garderai bien d'attaquer *Emile*. Vous me permettrez mon cher, sur ce dernier ouvrage d'être de votre avis, et de n'en être pas. Si je vivais dans une solitude, et que mon culte n'embrassât que mon individu, je brûlerais le *Pentateuque*, et j'apprendrais *Emile*. Mais songez donc que j'ai d'autres relations à respecter, et que le Magistrat sur tout est Citoyen longtemps avant d'être Homme de Lettres. Je crois les prohibitions de tels Livres une espèce de persécution nécessaire. *Les grands talents*, dites-vous, *perdraient de leur prix, s'ils perdaient de leur audace*. J'aime cette façon de penser, car c'est la mienne. Mais vous ne savez pas combien ces *grands talents* pleins d'*audace* portent de coups dangereux à la Religion et encore plus à la Morale. *Emile* rendra vertueuse une âme telle que la vôtre, mais quel effet fera-t-il sur cette multitude immense de Libertins sur qui la vertu n'a point de prise. [Dans la marge: Ne voyez-vous pas qu'il y a une foule de gens qui ont résolu de haïr la vertu.] Je viens de dire, vous ne savez pas; cela est présomptueux de moi à vous. Mais je crois que c'est à l'expérience qu'il faut recourir dans cette matière. Vous ne seriez pas deux ans en Hollande sans penser comme moi au sujet de ce que vous nommez *notre intolérance*. Le tableau admirable que Rousseau a fait de la vertu dans son Livre n'a touché personne, et les traits qu'il s'y est permis contre la Religion, ont détruit du même coup le Christianisme et la Morale dans l'âme des Libertins, c'est-à-dire dans tout ce qu'on appelle bonne compagnie, et gens au-dessus du

<sup>95</sup> Leigh soupçonne qu'il s'agit du compte rendu anonyme et assez bref de la *Bibliothèque des Sciences et des Beaux-Arts*, 1762, seconde partie (avril – mai – juin), XVI, p. 505-507 (CC XI, p. 102 et XIV, p. 93-94). Selon Kees van Strien, cet extrait se trouve dans la première livraison du *Journal étranger*, édition d'Amsterdam (1762).

commun. Voyagez, mon ami, et je vous assure que vous sentirez tout cela. Vous vous corrigerez encore par là d'un autre préjugé, c'est de croire que notre Orthodoxie, et non pas notre Sagesse influe sur la proscription que nous faisons ici des ouvrages dangereux ? Eh ! comment l'Orthod[oxie] produirait-elle cet effet dans un pays où le Clergé n'a point d'influence, et le Magistrat point de religion ?

Mes sentiments au sujet de Rousseau sont contradictoires ainsi que le sont ses Ecrits. Je l'admire à cause de ses grands talents, je l'adore pour la divine beauté de son âme, je l'aime pour les excellentes qualités de son cœur; mais je lui trouve quelquefois la vue si courte, que je suis tenté de le mépriser; je le blâme de ne vouloir pas s'éclairer sur des objets où il faut absolument s'aider de la lumière d'autrui, et je le plains d'être obligé de se dire, j'ai voulu ne faire que du bien, et il se trouve que j'ai fait du mal. Si vous écriviez, on vous demanderait si vous recevez de ses Lettres, et s'il a jamais fait confidence à quelqu'un de la manière dont il [a] lu toutes les contrariétés que ses lecteurs croient apercevoir dans ses ouvrages.

[...]

En relisant ma lettre, je crois deviner que vous me trouverez gâté par mon séjour en Hollande. Elle est semée cette lettre de principes si orthodoxes ! Je vous conseille, mon ami, d'y venir faire une petite provision; lorsque vous m'auriez un peu étudié vous diriez, il n'est Orthodoxe qu'autant qu'il faut pour n'être point brûlé. [...]

**II à IV. EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE JEAN  
LAURENT GARCIN AVEC JEAN HENRI SAMUEL FORMEY,  
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADEMIE DES SCIENCES DE  
BERLIN<sup>96</sup>**

Source<sup>97</sup>: Staatsbibliothek zu Berlin, Preussischer Kulturbesitz, Nachlass Formey, Kasten 17, Garcin 2, f<sup>os</sup> 1-2, 5-6, 7-8.

**II.**      A Monsieur  
 Monsieur le Professeur Formey Pasteur, et Secrétaire de l'Académie  
 des Sciences  
 A Berlin<sup>98</sup>

Amsterdam 29 Janvier 1763

Monsieur

Plein d'estime pour vos ouvrages qui servent la Religion, et qui honorent l'humanité j'ai désiré depuis plusieurs années de vous rendre l'hommage que ne peuvent manquer de s'attirer les talents que la vertu règle et anime. Votre dernier ouvrage sur *l'Entendement humain*<sup>99</sup> est un de ceux par lesquels vous avez le plus mérité de la reconnaissance publique: et la raison de concert avec la vertu se féliciteront d'opposer enfin un Edifice solide aux ouvrages ruineux que les Hume et les Helvétius ont élevés moins à l'honneur de la Morale, qu'à son affaissement et à sa ruine.

Dans le dessein que j'aurais d'obtenir de votre complaisance l'honneur de m'entretenir quelquefois avec vous, j'ai cru devoir commencer par me faire connaître. Je suis Suisse, et Neuchâtelois de naissance, mais j'ai fait presque toutes mes études de Philosophie et de Théologie à Genève. J'ai cependant été

<sup>96</sup> Orthographe modernisée, excepté «Pseaumes», pour respecter le titre original des *Odes sacrées* de Garcin (voir note 101).

<sup>97</sup> Sources complètes des échanges entre Garcin et Formey conservées à la Staatsbibliothek zu Berlin et à la Bibliothèque Jagiellonne à Cracovie dans: *La Correspondance de Jean Henri Samuel Formey (1711-1797): inventaire alphabétique*, Jens Hässler (dir.), Paris, Champion, 2003, p. 182. A notre connaissance, les lettres de Formey à Garcin n'ont pas été conservées. On sait que le secrétaire perpétuel ne gardait point de copie de sa correspondance (S. Formey, *Souvenirs d'un citoyen*, Paris, François de La Garde, 1989, Tome second, p. 103).

<sup>98</sup> Même adresse pour les n<sup>os</sup> III et IV.

<sup>99</sup> *Essais philosophiques sur l'entendement humain, par David Hume*, traduit de l'anglais par J. B. Merian, préface et notes de J.H.S. Formey, Amsterdam, Schneider, 1758.

consacré dans ma Patrie, où j'ai exercé le Ministère un peu moins d'un an. Dégoutté des troubles qui commençaient à diviser l'Eglise, au sujet de la doctrine de l'Eternité des peines, j'ai pris le parti des voyages, et je suis venu à Paris, que j'ai quittée en 1759 après un séjour de six mois. De là j'ai passé en Hollande où l'on m'a offert une place de Gouverneur que j'occupe encore<sup>100</sup>. Les Lettres et l'étude étant ma passion dominante, j'ai accepté avec plaisir un poste qui me laisse le loisir et la liberté de les cultiver; quoiqu'il me prive d'ailleurs de l'exercice du Ministère, que je ne regarde néanmoins que comme suspendu. Le premier et principal Emploi que j'ai fait de ce loisir, a été de travailler à enrichir notre littérature du Recueil entier des *Pseaumes*, en vers Français<sup>101</sup>. Vous savez, Monsieur, qu'une partie a été traduite par quelques-uns de nos meilleurs Poètes; j'en ai rassemblé un grand nombre d'autres de différentes mains, j'ai supplié ceux qui manquaient, et j'ai ainsi formé la collection entière des *Pseaumes*, que je ne tarderai pas à livrer à l'impression. Vous pourrez voir une Notice ample et raisonnée de mon projet, dans une Lettre que j'ai adressée aux Auteurs de la *Bibliothèque des Sciences*, et qui se trouve dans le dernier Volume de 1762. Je serai charmé que vous me communiquiez le jugement que vous aurez porté de cette Lettre, et de l'Ode qui l'accompagne. M<sup>rs</sup> les Journalistes n'en portent aucun dans la *Bibliothèque*, mais ils m'ont écrit une Lettre extrêmement flatteuse et obligeante, qui me persuade que je ne me suis pas trompé dans l'idée avantageuse que je me suis formée de mon projet.

Vous connaissez peut-être, Monsieur, l'édition du *Journal Etranger*<sup>102</sup> qui se fait en Hollande. Il y a un an environ que je conseillai cette entreprise à un de nos libraires, et je lui promis de l'aider, soit dans le choix des matériaux, soit en lui fournissant quelques additions. Le succès a surpassé mon attente, et comme les matières qui composent ce Journal, (conformément au plan dont j'ai parlé dans le Prospectus) sont plus que suffisantes pour le remplir, j'ai discontinué de lui fournir des Extraits, ce qui ne m'empêche pas de m'intéresser au débit de cet ouvrage périodique, et de souhaiter que vous

<sup>100</sup> André Bandelier, «Des gouverneurs et gouvernantes suisses dans les Provinces-Unies au siècle des Lumières, dans *Belle de Zuylen / Isabelle de Charrière. Education, création, réception*, Amsterdam – New York, Rodopi, 2006, p. 103-123.

<sup>101</sup> *Odes sacrées ou les Pseaumes de David en vers françois, traduction nouvelle par divers auteurs*, Amsterdam, E. van Harreveldt, 1764, aussitôt réimprimées par la Société Typographique de Berne, ouvrage qui a fait l'objet d'une nouvelle édition, avec un discours préliminaire de Jean Laurent Garcin chez F.-B. de Felice en 1781, et un sous-titre plus accrocheur: *Ouvrage traduit par les plus grands poètes de la France* (Jean-Pierre Perret, *Les imprimeurs d'Yverdon au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, F. Roth et C<sup>ie</sup>, Lausanne, 1945, Catalogue, p. 398).

<sup>102</sup> *Journal étranger combiné avec L'Année littéraire* (1762-1764), continuation hollandaise du périodique parisien, menée avec le polygraphe Jean-Baptiste Robinet (1735-1820), imprimée à Amsterdam chez Evert van Harreveldt.

lui soyez favorable, ne doutant pas que vos nombreuses relations ne vous rendent la chose facile.

Il paraîtra peut-être un peu singulier, un peu indiscret même, n'ayant point l'honneur de vous connaître personnellement, de vous offrir des détails pareils à ceux que renferme ma Lettre. Tel est, Monsieur, le privilège de vos ouvrages: ils vous attirent non seulement l'estime, la considération, mais l'attachement et la confiance. Si j'étais assez heureux par mes sentiments, par mon penchant à vous obliger, de faire rejoaillir sur moi une partie de ces dispositions, je me glorifierai de ne m'être pas plus trompé dans l'idée que j'ai conçue de votre cœur, que dans celle que je me suis faite avec tous les Lecteurs de vos talents et de vos lumières.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite estime

Monsieur !

Votre très humble et très obéissant Serviteur,

Garcin, Ministre chez M. [Abraham] Calkoen, Secrétaire de la ville  
d'Amsterdam

P. S. Si vous connaissiez par hasard Madame De la Baume,<sup>103</sup> qui est une Sœur de ma Mère, pourrais-je, Monsieur, lui faire parvenir mes souvenirs respectueux. Je serai charmé d'avoir de ses nouvelles, et de celles de sa famille.

### III.

[s.l., s.d., selon la pagination du dossier, entre avril 1763<sup>104</sup>  
et le 8 novembre 1763]

Monsieur et très honoré Frère

Les embarras ordinaires à un changement de situation, et le désir de vous faire part du parti que j'embrasserais au sortir de chez M. Calkoen,<sup>105</sup> ont été cause du délai de ma Lettre. Il me semble Monsieur, que vous ne pouvez vous empêcher d'attribuer à un peu de légèreté l'abjuration du parti que j'avais embrassé. De loin, les choses n'ont aux yeux du Spectateur que les rapports qui sont les plus sensibles, les enchaînements déliés échappent à la vue; ainsi je ne saurais trouver mauvais un jugement que sans doute je porterais moi-même [*dans la marge*: en pareil cas]. Mais, Monsieur, daignez être persuadé que l'inconstance n'est pas mon défaut; <et> le dégoût de mon état a si peu

<sup>103</sup> Madame de La Baume, née Maystre, sœur du pasteur genevois Jacques Maystre, qui, en 1754, interrogea Rousseau sur sa confession protestante.

<sup>104</sup> Après la lettre d'Amsterdam, avril 1763, même source, f<sup>os</sup> 3-4.

<sup>105</sup> Abraham Calkoen (1729-1796), secrétaire de la ville d'Amsterdam de 1748 à 1766.

influé sur ma résolution, que je suis comme entièrement décidé à accepter une vocation pareille pour laquelle on me sollicite. Je compte d'aller à Leyde avec deux jeunes gens de cette ville qui vont étudier dans cette Académie<sup>106</sup>. Outre divers avantages, je mets à la tête celui de pouvoir dans ce nouvel Etat, reprendre l'exercice de la Chaire, auquel M. Calkoen m'avait forcé de renoncer.

J'aurais ambitionné la place de Professeur en Belles Lettres à Copenhague, et j'avais écrit à un de mes amis, Professeur de Géométrie, pour solliciter en ma faveur. Il m'a répondu que cette Chaire était tombée depuis M. Mallet, et que de son temps même, l'auditoire du Professeur était désert: il m'a entièrement dégoutté d'y penser<sup>107</sup>. Je vous rends mille grâces, Monsieur, de vos dispositions à me rendre service; je les mets au rang des services mêmes dans les devoirs de la reconnaissance.

Lorsque j'ai rendu à M. Bitaubé la justice qui lui est due, j'ignorais qu'il eut été votre Disciple. Il me paraît qu'il s'acquitte très bien de l'obligation de faire honneur à un tel Maître, et je ne doute pas qu'il ne rende d'aussi bons services à la Religion comme Ecrivain que comme Pasteur<sup>108</sup>.

Vous savez apparemment, Monsieur, que le Libraire Néaulme s'est adressé à moi pour le diriger dans l'impression de son *Emile*. Je ne sais pourquoi il ne s'est pas adressé à quelque autre qui eût plus de goût et plus de loisir à cela. J'ai entre les mains <vos> les notes et la *Confession* que vous lui avez fournies: il veut que je retranche de celles-là, tant pour ne pas trop grossir l'ouvrage, que parce qu'elles font toutes, dit-il, partie de l'*Anti-Emile*; c'est ce que je n'ai point encore examiné. Si vous avez, Monsieur, quelque intention à ce sujet, sur laquelle je puisse vous seconder, faites-moi la grâce de me la communiquer, et je m'empresserai à y répondre.

Comme j'écris cette Lettre par occasion, et à la hâte, je ne trouve pas de place pour les nouvelles littéraires. Je vous aurai, Monsieur, une obligation extrême, si vous donnez quelques moments à me faire part des vôtres, ou à leur défaut des nouvelles de votre Académie. Je vous dirai comme Bay[le] mon insatiabilité de nouvelles est une de ces maladies opiniâtres contre

<sup>106</sup> Les frères Gerard et Willem Munter, d'une famille qui fait partie de l'élite amstellodamoise, et leur ami Nicolaas Warin. Ils sont enregistrés dans l'*Album Studiosorum Lugdun.* le 14 septembre 1763. Garcin, sous la forme suivante: *Laurentius Garcin, helvetus, ephorus [...] stud. Munter.*

<sup>107</sup> Paul Henri Mallet fut professeur de belles-lettres françaises et précepteur des princes royaux à Copenhague dès 1752. Le correspondant de Garcin, Elie Salomon François Reverdin le rejoignit en 1757 et obtint l'année suivante le titre de «professeur en géométrie pour l'instruction des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et architecture».

<sup>108</sup> Paul Jérémie Bitaubé (1732-1808), pasteur berlinois, traducteur d'Homère, auteur d'un *Examen de la confession de foi du vicaire savoyard contenue dans Emile, ou de l'éducation*, Berlin, J. Pauli, 1763. Comme Paul Rabaut, fameux pasteur «au désert», ou Formey, contre Rousseau, il insiste sur la nécessité de la Révélation.

lesquelles tous les remèdes blanchissent. C'est une hydropsie toute pure; plus on lui fournit, et plus elle demande<sup>109</sup>.

Je me propose ayant une couple de mois de liberté, de faire un petit voyage en Suisse. J'espère que cela ne me privera point de la douceur et de l'avantage de votre commerce, et je vous prie d'adresser mes lettres à M<sup>rs</sup> les Frères Cazenove Banquiers [à Amsterdam], pour me les faire tenir.

Agréez, Monsieur, les vœux ardents que je fais pour la prospérité de votre famille; et les assurances de la parfaite estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Monsieur et très Honoré Frère  
Votre très humble et très obéissant Serviteur  
Garcin

#### IV.

Chez M. Sleiffers, sur le Papegragt à Leyde<sup>110</sup>  
Ce 8 Novembre [d'après la pagination du dossier: 1763]

Monsieur et très Honoré Frère

Peu s'en est fallu qu'une malheureuse équivoque n'ait rompu le fil de l'agréable correspondance dont vous m'honorez. A mon retour de Suisse, je demandai de vos nouvelles à M. Néaulme<sup>111</sup>, qui me dit que vous attendiez mon retour pour reprendre le commerce que nous avions ensemble. Je crus devoir m'attendre à une de vos Lettres [*dans la marge*: en réponse à la dernière que j'avais eu l'honneur de vous écrire,] et ne la recevant point, j'en témoignai ma surprise à ce Libraire, qui me transcrivit ce que vous lui aviez marqué à cet égard. J'espère Monsieur, que cette espèce d'abus, n'altérera en

<sup>109</sup> Lettre de Pierre Bayle à Vincent Minutoli, 27 février 1673: «*Je continue à solliciter votre curiosité en faveur de la mienne car je vois bien que mon insatiableté de nouvelles est une de ces maladies opiniâtres contre quoi tous les remèdes blanchissent. C'est une hydropsie toute pure, plus on lui fournit, et plus elle demande/ Crescit indulgens sibi dirus hydrops / Nec sitim pellit nisi causa morbi / Fugerit venis et aquosus albo / Corpore languor. / J'en ai donc pour la vie.*» La citation latine vient de Horace, *Odes*, II.ii.13-16: «Il grossit, s'il cède à son faible, l'affreux hydropique, et il ne chasse point la soif à moins que, de ses veines, n'ait fui la cause de son mal et, de son corps blême, l'humeur aqueuse qui l'épuise.» (Renseignements aimablement fournis par Antony McKenna, responsable de l'édition de la correspondance de Pierre Bayle chez Champion; édition en ligne en 15 vol., 8 publiés en 2017: <http://bayle-correspondance.univ-st-etienne.fr/>).

<sup>110</sup> Johannes Martinus Slijffers (Sleiffers), tailleur catholique d'origine westphalienne, établi sur le Papengracht.

<sup>111</sup> Jean II Neaulme (1694-1780), libraire à Amsterdam de 1754 à 1763 et à Berlin de 1743 à 1763.

rien les sentiments fraternels dont vous m'honorez, et qui me sont trop précieux pour que j'en laisse jamais rien perdre par ma distraction ou ma négligence[ce]. J'ai fait en Suisse un voyage très court, mais très agréable. J'ai lié connaissance avec M. Vernet qui a bien voulu me mettre au nombre de ses correspondants; j'ai vu aussi M. Bonnet qui travaille à un *Traité de la vérité de la Religion Chrétienne*.<sup>112</sup> Ce témoignage d'un laïque Philosophe en faveur de la Révélation ne vous fait-il pas plaisir, et n'écrase-t-il pas vingt témoignages contraires de gens intéressés à la détruire ? On parlait beaucoup à Genève des *Lettres sur le Christianisme* de M. Vernes<sup>113</sup>. Bien des personnes trouvent que cet ouvrage ne fait point d'honneur à son esprit, et en fait très peu à son cœur. Je vis Voltaire à Fernex, où il remplit à merveille un double rôle, celui de polisson, et celui de fou. Il ne croyait pas que M. d'Alembert qui était alors à Berlin pût jamais se délivrer des importunités du Roi de Prusse, car, disait-il, c'est le plus séduisant de tous les Amants, ou la plus aimable de toutes les Maîtresses.

Nous n'avons point pu, Monsieur, nous entretenir ensemble de l'*Emile* de Néaulme<sup>114</sup>, et j'en ai été fâché. Cependant ce dernier est satisfait des soins que j'y ai apportés, le travail est fini, et l'ouvrage s'imprime. J'ai eu regret d'avoir la commission pénible de supprimer une portion considérable de vos notes sur cet ouvrage, et je vous prie de croire, Monsieur, qu'aucune espèce de considération ne m'a dirigé en cela, que celle dont M. Néaulme me faisait lui-même une loi. S'il m'a revêtu d'une autorité si périlleuse, j'ai voulu en l'exerçant punir mon amour-propre d'avoir osé me porter à cet emploi. J'ai supprimé de l'édition l'*Extrait du Contrat Social*, que vous y vouliez faire entrer, et que vous aviez pris la peine de copier vous-même. Savez-vous, Monsieur, qu'il ne tient qu'à moi d'être extrêmement vain, de voir une production philosophique que j'ai composée, être traitée par vous d'excellente, et de plus mériter de vous avoir pour Copiste ? <C'est comme si> J'en suis aussi orgueilleusement flatté, que si M. le Franc<sup>115</sup> copiait et prônait mes Odes.

<sup>112</sup> Ce titre renvoie plutôt au pasteur Jacob Vernet, professeur à l'Académie de Genève, continuateur du théologien Jean Alphonse Turrettini par les éditions données successivement au *Traité de la vérité de la religion chrétienne*. Pour ce qui concerne Charles Bonnet, qui ne dissocie pas science et religion, il doit s'agir de sa *Contemplation de la nature*, Amsterdam, Marc Michel Rey, 1764, 2 vol., alors en préparation.

<sup>113</sup> Les *Lettres sur le christianisme* de M<sup>r</sup> Jean Jacques Rousseau, de Jacob Vernes (Genève, Etienne Blanc, 1763) brouillèrent celui-ci avec l'écrivain, qui lui attribua à tort le *Sentiment des citoyens*.

<sup>114</sup> *Emile chrétien*.

<sup>115</sup> Jean Jacques Lefranc, marquis de Pompignan, auquel les *Odes sacrées ou les Pseaumes de David* seront dédiées. L'écrivain était devenu la bête noire de Voltaire pour s'être attaqué aux philosophes dans son discours de réception à l'Académie française.

Mais à propos de cela, il y aura dans un ballot pour Jasperd<sup>116</sup> un Exemplaire des *Pseaumes* à votre adresse. Je vous prie, Mon[sieur,] de l'accepter comme un faible tribut des sentiments de mon cœur. [Si] vous trouvez le Livre utile, je le recommande à votre protection. Je n'ai rien négligé pour le rendre tel, mais je sens combien il peut encore être perfectionné. N'avez-vous point encore de Président, et jusqu'à quand cela traînera-t-il<sup>117</sup> ? Ayez la bonté, Monsieur, de me donner des nouvelles de nos parents, et si je puis vous en charger sans indiscretion, de leur offrir, mes tendres respects. Me voici établi à Leyde, où je me plais passablement *cum Camoenis omnia grata*<sup>118</sup>. Je me recommande de nouveau à votre cœur, et vous prie de me croire avec l'estime la plus respectueuse et la plus tendre

Monsieur et très Honoré Frère  
Votre très humble et très obéissant Serviteur  
Garcin

P.S. Si vous avez quelque correspondant à Leyde, vous pourrez <leur> lui écrire par mon canal, et je vous prie d'en user librement avec moi sur cet article, comme sur tout article. Oserais-je vous prier de me marquer à quelque moment de loisir, ce que vous pensez sur la nécessité de la révélation ? M. van der Aa à Harlem prêche contre votre sentiment<sup>119</sup>, mais je crois qu'il vous a mal saisi, du moins au rapport qu'on m'a fait de ses idées. J'ai eu quelque contestation avec un de ses partisans à ce sujet.

<sup>116</sup> Jean Jasperd, libraire à Berlin.

<sup>117</sup> A la mort du président Maupertuis en 1759, le Bâlois Leonhard Euler assure l'intérim à l'Académie royale de sciences et belles-lettres de Berlin. Ayant pressé en vain D'Alembert d'assurer la succession, Frédéric II se réserve les nominations dès 1764 et doit être considéré comme le royal curateur de l'Académie jusqu'à son décès en 1786.

<sup>118</sup> *Tout est plaisant en compagnie des Muses* (lecture et traduction d'André Schneider).

<sup>119</sup> Secrétaire de la Société des sciences de Harlem. Cette académie a couronné en 1765 le *Traité d'éducation morale*, de Formey, répondant à la question suivante: «Comment on doit gouverner l'esprit et le cœur d'un enfant, pour le rendre heureux et utile».